



La menace musulmane comme argument pour l'unité de l'Europe

Thierry Santolini

► To cite this version:

Thierry Santolini. La menace musulmane comme argument pour l'unité de l'Europe. 2021. hal-03110313v2

HAL Id: hal-03110313

<https://hal.science/hal-03110313v2>

Preprint submitted on 2 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

La menace musulmane comme argument pour l'unité de l'Europe

Par Thierry Santolini

Faculté de droit de l'Université de Toulon

Centre de droit et de politique comparés Jean-Claude Escarras UMR-CNRS 7318.

En 1963, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer avaient promis, aux dirigeants turcs de l'époque, de soutenir la candidature de la Turquie à la Communauté économique européenne. Renouvelée régulièrement, cette promesse, n'a cessé d'interférer dans le débat sur la construction de l'Europe. En effet, l'adhésion de la Turquie à l'Union ne semble pas pouvoir être envisagée sans une profonde redéfinition du projet européen. Aux yeux des opposants à cette adhésion, ce pays est totalement étranger à la civilisation européenne. Accepter sa présence au sein des institutions européennes reviendrait à renoncer à l'identité culturelle de l'Union. Or, le thème de « l'identité culturelle » est précisément l'un des arguments avancés par les souverainistes pour remettre en cause la construction de l'Europe. Ce serait leur faciliter la tâche que d'accepter un pays musulman comme membre de l'Union. Le fait que la constitution turque consacre solennellement le caractère laïque de l'Etat n'a guère tempéré les critiques ni calmé les esprits. L'Union européenne devait rester une organisation chrétienne, il en allait de sa survie. Le christianisme devenait l'élément essentiel de l'identité européenne et, partant, l'une des conditions pour une éventuelle adhésion. Certains demandèrent même que les « origines chrétiennes de l'Europe » soient expressément rappelées par les traités constitutifs¹. Depuis 2006, le processus d'adhésion de la Turquie, connaît un net ralentissement. De part et d'autre, l'enthousiasme a laissé place aux crispations et à la défiance. La dérive autoritaire du président Erdogan et les ambiguïtés de sa politique étrangère sont vivement critiquées par les Européens. L'opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union se renforce et provoque, en retour, une forte réaction d'hostilité d'Ankara envers l'Union dénoncée comme un « club chrétien ». L'antagonisme séculaire entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien est, de nouveau, au cœur du débat européen.

Pour pérenniser son existence et conforter son développement, l'Union européenne recherche ses origines. Il est surprenant qu'elle ne les ait pas trouvées en Grèce ou à Rome. L'Europe chrétienne reconnaît pour origine de sa foi les textes sacrés d'un peuple oriental. Or, la civilisation européenne est d'abord redevable aux Grecs et aux Latins. Avec un brin de malice, on pourrait trouver paradoxal que les défenseurs des « origines chrétiennes de l'Europe » insistent pour faire d'une religion née au Proche-Orient le fondement de la civilisation occidentale !

¹ Rappelons que le drapeau européen contient d'évidentes références chrétiennes. En effet, son concepteur, Arsène Heitz, fervent catholique, a reconnu s'être directement inspiré de la médaille miraculeuse de la vierge de la rue du Bac à Paris.

La référence au christianisme a permis d'opposer une fin de non-recevoir à la demande d'intégration de la Turquie. Renouant avec une tradition séculaire, les Européens voient dans l'Oriental, à la fois un être fondamentalement différent et une menace. Hérodote trouvait déjà l'ambition de Xerxès de s'emparer de l'Occident totalement insensée, car l'Europe, disait-il, est « une terre excessivement belle, qui porte toutes sortes d'arbres fruitiers, une terre de haute valeur dont aucun mortel n'est digne d'être le maître ». A l'époque, les habitants des terres situées à l'ouest du Bosphore sont appelés les *Eurôpaïoi*. Ces derniers, essentiellement des Grecs, ont dû faire face à l'invasion des Perses. Avec cette lutte contre des envahisseurs venus d'Orient commence la longue prise de conscience de l'identité européenne². Aujourd'hui encore, les Européens se définissent à travers une altérité conflictuelle et un rapport historique au passé.

Mais l'Europe est-elle plus qu'une simple entité géographique ? La réponse est incertaine, car même d'un point de vue purement géographique son « statut » de continent est discutable. Alors que les autres continents disposent de contours clairement définis, l'Europe se présente comme une simple excroissance de l'Asie. Dès le XVIII^e siècle, plusieurs géographes n'hésitent pas à la rétrograder au rang d'appendice occidental de l'Asie. Ainsi, Charles Noblot dans sa *Géographie universelle*, publiée en 1725, ne voit en elle qu'une « grande presque île »³. Toutefois, il précise que si l'Europe déçoit en termes de superficie, si sa faune et sa flore sont moins riches que celles des autres continents, « elle abrite, en revanche, la meilleure partie du genre humain ». Il déclare avec assurance que

« les habitants [de l'Europe] sont tous blancs, incomparablement mieux faits que les Africains et même que les Asiatiques. Ils surpassent les uns et les autres dans les sciences et dans les arts, principalement dans ceux qu'on appelle "libéraux", dans le commerce, dans la navigation et dans la guerre, dans les vertus militaires et dans les civiles, étant plus prudents, plus vaillants, plus généreux, plus doux et plus sociables qu'eux. Ils ont particulièrement l'avantage d'avoir incomparablement plus de connaissance de la vraie Religion qu'eux. Ils ont l'humeur moins féroce et moins servile. On y voit très peu de contrées où l'on vende les hommes et point de peuple sans loi et qui fasse profession de vivre de brigandage. Ils ont tous des lois et un gouvernement supportable. »⁴

Si ces affirmations ethnocentriques font aujourd'hui sourire, elles révèlent, néanmoins, un aspect essentiel de l'élaboration de l'identité européenne. Comme Charles Noblot, de

² Sur ce point, voir entre autres, F. HARTOG, *Anciens, modernes, sauvages*, Paris, Galaade, 2005, p. 190 et s. ; G. CEAUSESCU, « Un topos de la littérature antique : l'éternelle guerre entre l'Europe et l'Asie », *Latomus*, n° 50, 1991, pp. 327-341.

³ C. NOBLOT, *Géographie universelle historique et chronologique ancienne et moderne*, t. I, Paris, Vilette, 1725, p. 3.

⁴ *Idem*, p. 9.

nombreux auteurs construisent l'identité européenne à partir des différences existant entre Européens et non-Européens. Ils insistent alors sur deux points qui leur semblent déterminants. D'une part, l'Europe est le continent chrétien par excellence tandis que l'Asie et l'Afrique sont dominées par l'islam. D'autre part, les pays d'Europe jouissent des meilleurs régimes politiques. A l'inverse, les Orientaux préfèrent vivre dans des régimes autoritaires et se soumettent avec servilité aux caprices et aux décisions arbitraires d'un tyran⁵.

Cette opposition est ancienne, on la rencontre, pour la première fois, chez Eschyle⁶. Dans sa tragédie *Les Perses*, le dramaturge retrace les événements qui ont conduit à la victoire de Salamine. Alors que les forces en présence sont nettement inégales, que la flotte perse compte beaucoup plus de vaisseaux, les Grecs infligent une défaite cinglante à leurs ennemis. Eschyle explique cette grande victoire en mettant en relief les différences existant entre les deux peuples qui se sont livrés bataille. Un fait lui paraît décisif : « Les Grecs se régissent eux-mêmes et n'obéissent qu'à la loi tandis que les peuples de l'Orient sont soumis à l'arbitraire d'un homme ». Cette opposition réapparaît pendant la Renaissance et sera continuellement reprise au point de devenir un puissant lieu-commun. Elle imposera l'image de l'Européen

⁵ Cette manière de concevoir l'Orient et les Orientaux a été longtemps majoritaire, ce n'est qu'à partir de la fin du XVII^e siècle, qu'apparaît, chez de rares auteurs, une approche plus objective. C'est ensuite Voltaire qui dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1757) ira le plus loin dans la déconstruction de cette théorie. On peut également signaler le rôle d'ANQUETIL DUPERRON, qui dans sa *Législation orientale* publiée en 1778, estime qu'en Orient les régimes politiques ne sont pas plus tyranniques qu'en Europe. On retrouve sensiblement la même opinion chez NICOLAS-ANTOINE BOULANGER, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, 1761, ou encore chez VITTORIO ALFIERI qui tout en considérant qu'en Orient le despotisme est plus accentué affirme qu'en « tout lieux la tyrannie est la tyrannie, et que se servant partout des mêmes moyens pour se conserver, elle produit, quoique sous des points de vue différents, précisément les mêmes effets » (V. ALFIERI, *De la tyrannie*, trad. M. Merget, Paris, Molini, 1802, (1777), p. 118). Sur l'ensemble de la question, A. LILTI, *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil/Gallimard, 2019, p. 104 et s. ; J.-F. SOLNON, *L'Empire ottoman et l'Europe*, Paris, Perrin, 2017, p. 426 et s. ; H. LAURENS, J. TOLAN, G. VEINSTEIN, *L'Europe et l'islam. Quinze siècles d'histoire*, Paris, Jacob, 2009, p. 257 et s. ; L. VALENSI, « Eloge de l'Orient, éloge de l'orientalisme. Le jeu d'échecs d'Anquetil-Duperron », *Revue de l'histoire des religions*, 1995, pp. 419-452 ; R. MINUTI, *Oriente barbarico e storiografia fra settecentesca rappresentazioni della storia dei Tartari nella cultura francese del XVIII secolo*, Venise, Marsilio, 1994, pp. 95-139 ; TH. HENTSCH, *L'Orient imaginaire. La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*, Paris, Editions de Minuit, 1988 ; C. CURCIO, *Europa, Storia di un'idea*, Turin, ERI, 1978, p. 200 et s. ; P. HAZARD, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, t. I, Paris, Boivin, 1935, p. 21 et s. ; Voir réfutant l'idée que la démocratie est née en Grèce, L. CANFORA, *La démocratie. Histoire d'une idéologie*, Paris, Seuil, 2006, p. 22 et s.

⁶ Sur la diffusion de cette idée chez les Anciens, M. H. DA ROCHA PEREIRA, « Les fondements classiques de l'idée européenne », *Humanitas*, t. XLIX, 1997, p. 31 et s. ; J. JOUANNA, « L'image de l'Europe chez Hérodote et Hippocrate : essai de comparaison », in *L'idée d'Europe au fil de deux millénaires*, Paris, Beauchesne, 1994, pp. 21-38 ; A. MOMIGLIANO, « L'Europa come concetto presso Isocrate e gli isocratei », *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 1933, pp. 477-487

attaché à la liberté et soucieux de limiter le pouvoir politique opposé à l'Oriental acceptant volontiers un pouvoir despotique⁷. La prise de conscience d'une civilisation commune s'accompagne d'un dénigrement et d'une crainte des cultures extra-européennes. Dans son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* publiée en 1776, Edward Gibbon décrit l'inexorable agonie de l'Empire romain succombant sous les attaques conjuguées des hordes germaniques et du christianisme naissant. Méditant sur le sort tragique de Rome, il exprime son inquiétude de voir l'Europe se trouver, de nouveau, confrontée à l'invasion de peuples barbares :

« Cette effrayante révolution peut s'appliquer utilement à l'instruction de notre siècle : un patriote doit sans doute préférer et chercher exclusivement l'intérêt et la gloire de son pays natal ; mais il est permis à un philosophe d'étendre ses vues, et de considérer l'Europe entière comme une grande République, dont tous les habitants ont atteint à peu près au même degré de

⁷ Cette idée est clairement formulée par ARISTOTE, *Politique*, III, 14 : « Les Barbares étant plus serviles quant à leurs caractères, par nature, que les Hellènes, et les peuples d'Asie plus serviles que ceux d'Europe, ils supportent le pouvoir despotique sans aucune gêne ». Cette opinion sera constamment réaffirmée ; on la retrouve pendant la Révolution française dans les débats de la Constituante (cf. J. BOUINEAU, *Les toges du pouvoir ou la révolution de droit antique 1789-1799*, Paris, Association des Publications de l'Université de Toulouse-le Mirail & Editions Eché, 1986, pp. 92-93). Elle est encore très fréquente au XIX^e siècle. Un exemple emblématique de cette époque nous est fourni par Gérard de Nerval qui dans son *Voyage en Orient* (1851) affirme de façon péremptoire : « le despotisme est le gouvernement normal de l'Orient » et qui ajoute quelques phrases plus loin : « L'Arabe, c'est le chien qui mord si l'on recule, et qui vient lécher la main levée sur lui. En recevant un coup de bâton, il ignore si, au fond, vous n'avez pas le droit de le lui donner » (G. DE NERVAL, *Voyage en Orient*, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1956, p. 281). On retrouve les mêmes clichés pour décrire l'Orient byzantin chez le grand juriste Joseph-Louis-Elzéar Ortolan qui, dans son *Cours public d'histoire du droit politique et constitutionnel*, déclare à propos du déplacement de la capitale de l'Empire romain par Constantin : « Le changement de capitale, et par suite la division de l'Empire s'étaient opérés. D'abord, abandonnant l'Italie déshéritée, les grands, les dignitaires, les courtisans avaient suivi l'empereur au nouveau siège de ses états. Tout le luxe, toute la mollesse, toute la servilité de l'Orient avaient paru : la foule des valets de cour s'était accrue et avait rempli le palais ; les eunuques s'étaient montrés au milieu d'eux ; le grec était devenu la langue générale ; les idées grandes, les souvenirs glorieux du passé n'avaient point suivi la cour sur le Bosphore ; ils étaient restés au bord du Tibre ». (J.-L.-J. ORTOLAN, *Cours public d'histoire du droit politique et constitutionnel*, Paris, Fanjat, 1831, p. 36). Le thème de la « servilité orientale » est encore défendu par le grand orientaliste de la première moitié du XX^e siècle René Grousset (R. GOUSSET, *L'Empire du Levant. Histoire de la question d'Orient*, Paris, Payot, 1946, p. 7 et s.). On peut citer comme exemple de la diffusion de cette idée, le politiste japonais de l'ère Meiji, Kato Hiroyuki (1836-1916), qui ayant étudié les institutions politiques des pays européens et, en particulier, la doctrine juridique allemande, arrive à la conclusion qu'il existe des races males et des races femelles. Selon lui, l'Occident a eu la chance de regrouper essentiellement des races males, ce qui a amené le goût de la liberté et de la démocratie. A l'inverse, le caractère femelle des races orientales a conduit vers la soumission et l'autoritarisme politique (K. HIROYUKI, *Der Kampf ums Recht des Starkeren und seine Entwicklung*, Berlin, Friedländer, 1894, p. 46). Voir sur l'ensemble de la question, L. VALENSI, *Venise et la Sublime Porte, Naissance du despote*, Paris, Pluriel, 1987 ; A. GROSRICHARD, *Structure du sérail. La fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979.

culture et de civilisation. [...]. Les peuples sauvages de la Terre sont les ennemis communs de la société civilisée, et nous pouvons nous demander avec curiosité si l'Europe est encore menacée par la répétition d'une telle calamité ».⁸

Au cours du XIX^e siècle le spectre de l'invasion ottomane s'éloigne ; leur avance technologique rassure les Européens, mais les vieilles préventions perdurent. L'état d'esprit de l'époque est parfaitement synthétisé par Achille Tardif, fervent républicain qui, en 1840, dans un ouvrage consacré aux peuples européens déclare :

« La liberté a déjà fait retentir sa voix chez les peuples de la chrétienté. Mais la désolation règne dans les plaines de Marathon, aux Thermopyles et dans ce Péloponnèse si beau des souvenirs républicains. Tout a changé de face : c'est la Livadie, c'est la Morée. Plus de Thrace, plus de Macédoine ; le grand-seigneur ne veut pas même de vassaux : il lui faut des esclaves. Il détruit jusqu'aux vestiges des plus glorieux monuments ; il se plaît à marcher au milieu des ruines. C'est le despotisme avec toutes ses horreurs. Aux scènes de carnage succèdent des jours plus calmes. Les batailles de Lépante et de Peterwaradin ont appris aux vainqueurs de l'empire d'Orient ce qu'ils ont à attendre de l'Occident. Les sultans ne franchiront plus désormais la barrière qui leur est imposée par la civilisation ; il faudra que le croissant s'incline devant la force intelligente. Dans le nouvel Empire, une administration s'organise, des relations s'établissent ; mais le même esprit de gouvernement subsistera toujours sur le territoire conquis. L'homme y sera toujours marchandise, et la volonté d'un seul aura droit de vie et de mort sur tous. »⁹

Après la Première Guerre mondiale, la nécessité d'établir une paix durable suscite un regain d'intérêt pour l'idée européenne. L'argument d'une culture commune des peuples européens est alors largement mobilisé par les partisans de l'unité de l'Europe. Des auteurs comme Denis de Rougemont ou Richard Coudenhove-Kalergi tentent, durant tout l'entre-deux-guerres, de persuader les Européens qu'il existe davantage de raisons de s'unir que de se lancer dans un nouveau conflit. L'accent est mis sur la communauté de culture qui doit amener les Européens à se rassembler dans une organisation supranationale seule capable d'éviter la guerre et la décadence. Face à la montée du fascisme et du nazisme, face à la prépondérance économique des Etats-Unis et au danger de la Russie communiste, l'Europe n'a d'autre choix que l'union. Les précurseurs de l'intégration européenne espèrent que les périls qui planent au-dessus du Vieux Continent vont être les éléments déclencheurs de l'unité. L'imminence du danger doit convaincre de l'urgence à s'unir. Les menaces qui pointent à l'horizon permettront de surmonter les plus fortes résistances et la civilisation partagée sera le ciment de la future communauté.

A la même époque, Paul Valéry reprend ce thème lors d'une célèbre conférence à l'Université de Zurich. Selon lui, l'identité européenne procède de trois sources distinctes. La première,

⁸ E. GIBBON, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, Paris, 1776.

⁹ A. TARDIF, *Des peuples européens. Leur état social sous leurs divers gouvernements*, Paris, Rousseau, 1840, p. 34.

celle qu'il juge la plus prégnante, c'est Rome¹⁰, ce « modèle éternel de la puissance organisée et stable ». Rome a apporté à l'Europe « ce pouvoir superstitieux et raisonné, ce pouvoir curieusement imprégné d'esprit juridique, d'esprit militaire, d'esprit religieux, d'esprit formaliste, qui a le premier imposé aux peuples conquis les bienfaits de la tolérance et de la bonne administration ». Là où Rome a laissé sa marque, là où se sont imposées ses institutions et ses lois, là « où l'appareil et la dignité de la magistrature ont été reconnus, copiés, là est quelque chose d'européen ».

Vient ensuite le christianisme qui d'abord combattu par Rome, s'impose finalement comme religion de l'Empire et devient l'une des bases de l'identité européenne. La nouvelle religion « s'étend peu à peu dans le lit de la puissance latine. Elle en adopte même les divisions administratives. Elle prend tout ce qu'elle peut à Rome, elle y fixe sa capitale et non point à Jérusalem ». Valéry relève que le christianisme fait le choix du latin comme langue officielle plutôt que l'hébreu ou l'araméen. Comme chez la plupart des auteurs, l'origine orientale du christianisme est totalement occultée. Les Européens apparaissent ainsi comme ceux qui partagent « le même droit et le même dieu ; un seul juge pour le temps, un seul Juge pour l'éternité ». Rome et le christianisme s'unissent et donnent naissance à une nouvelle civilisation. Mais Valéry estime qu'il manque, à ce stade, un élément essentiel :

« nous ne sommes pas encore Européens accomplis. Il manque quelque chose à notre figure [...], il nous manque cette action subtile et puissante à quoi nous devons le meilleur de notre intelligence, la finesse, la solidité de notre savoir ». Cet élément essentiel de la civilisation européenne, c'est bien sûr la Grèce :

Ce que nous devons à la Grèce est peut-être ce qui nous distingue le plus profondément du reste de l'humanité. Nous lui devons la discipline de l'Esprit. Nous lui devons une méthode de penser qui tend à rapporter toutes choses à l'homme, à l'homme complet ; l'homme se devient à soi-même le système de référence auquel toutes choses doivent enfin pouvoir s'appliquer ».

Voici donc constituée la triade fondatrice de l'Europe¹¹. Valéry conclut sa démonstration en affirmant :

¹⁰ Sur l'importance de l'apport romain, R. BRAGUE, *Europe, la voie romaine*, Paris, Critérion, 1992.

¹¹ En complément de ces trois sources principales, certains auteurs recommandent de ne pas négliger d'autres apports. Denis de Rougemont, par exemple, suggère de « combiner en contrepoint la source celte, la germanique, la scandinave et leurs contradictions multiples avec les trois premières » (D. DE ROUGEMONT, « L'héritage culturel de l'Europe », in *Œuvres complètes*, t. III, *Ecrits sur l'Europe*, Paris, La Différence, 1994, p. 369). De même, Edgar Morin relève que « le principe grec et le principe latin viennent de la périphérie et lui sont antérieurs ; le principe chrétien vient d'Asie... Tous ces principes devront être agités, secoués, mixés dans le tohu-bohu des peuples envahis, envahisseurs, latinisés, germanisés, slavisés, avant de s'associer et de s'opposer » (E. MORIN, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1990, p. 37 et s.

« Telles m'apparaissent les trois conditions essentielles qui me semblent définir un véritable Européen [...]. Partout où les noms de César, de Gaïus, de Trajan et de Virgile, partout où les noms de Moïse et de Saint-Paul, partout où les noms d'Aristote, de Platon et d'Euclide ont eu une signification et une autorité simultanées, là est l'Europe. Toute race et toute terre qui a été successivement romanisée, christianisée et soumise à la discipline des Grecs, est absolument européenne »¹²

Le lyrisme de ce texte ne doit pas masquer la profonde inquiétude de l'auteur pour l'avenir de l'Europe. Trois ans avant la conférence de Zurich, il avait publié dans la *NRF* du 1^{er} août 1919, *La crise de l'Esprit* dont le célèbre incipit : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles », a durablement marqué les esprits. Dans le contexte traumatisant de l'immédiat après-guerre, l'article dénonce la profonde absurdité de ce conflit. La civilisation européenne a failli succomber dans cet affrontement fratricide dont il s'agit de comprendre les ressorts profonds. Accablé par l'ampleur du désastre, Valéry dresse le triste bilan de ce qui lui semble être la tentative de suicide de tout un continent. Désormais déclassée et privée de sa domination sur le monde, l'Europe prend douloureusement conscience de son déclin et de sa fragilité. Elle se sait maintenant menacée par ceux à qui elle a généreusement mais imprudemment transmis sa science et ses techniques. Comme Chateaubriand et Volney méditant sur la fragilité des empires devant les ruines de Rome ou d'Égypte, Valéry prédit à l'Europe un destin similaire à ces civilisations disparues :

« Nous avons entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic avec tous leurs hommes et tous leurs engins ; descendus au fond inexplorable des siècles avec leurs dieux et leurs lois, leur académies et leurs sciences pures et appliquées, avec leurs grammaires, leurs dictionnaires, leurs classiques, leurs romantiques et leurs symbolistes, leurs critiques et les critiques de leurs critiques. Nous savions bien que toute la terre apparente est faite de cendres, que la cendre signifie quelque chose. Nous apercevions à travers l'épaisseur de l'histoire, les fantômes d'immenses navires qui furent chargés de richesse et d'esprit. Nous ne pouvions pas les compter. Mais ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire.

Elam, Ninive, Babylone étaient de beaux noms vagues, et la ruine totale de ces mondes avait aussi peu de signification pour nous que leur existence même. Mais France, Angleterre, Russie... ce seraient aussi de beaux noms. Lusitania aussi est un beau nom. Et nous voyons maintenant que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde. Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie. Les circonstances qui enverraient les œuvres de Keats et celles de Baudelaire rejoindre les œuvres de Ménandre ne sont plus du tout inconcevables : elles sont dans les journaux ».

La guerre, l'histoire, le déclin, la décadence, l'identité, autant de questions qui vont hanter le continent européen durant tout le XX^e siècle. Aujourd'hui, la mondialisation rend ces

¹² P. VALÉRY, « La crise de l'Esprit » (1919), in *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », p. 988 et s.

préoccupations encore plus angoissantes¹³. Cependant, on aurait tort de croire que la peur de l'anéantissement de l'Europe est un phénomène récent. Si les deux conflits mondiaux ont porté cette peur à son paroxysme, on doit se rappeler que l'Europe a connu, tout au long de son histoire, des craintes similaires. Chaque fois, les menaces pesant sur l'Europe et sur sa civilisation donnent lieu à des appels à l'unité. Face à l'imminence du danger, certains auteurs élaborent des projets d'union des pays européens. L'unité pacifique de la chrétienté permettra de réunir les forces nécessaires pour combattre « l'infidèle ». La création d'une entité politique supranationale rassemblant toutes les forces du continent est présentée comme le seul moyen efficace pour enrayer l'avancée de l'islam. Dès le Moyen Âge, il existe un courant universaliste proposant la création d'une institution réunissant tous les pays d'Europe. Ce qui peut légitimement apparaître comme l'ancêtre de nos organisations internationales est destiné à promouvoir la paix entre les chrétiens, puis, un fois cette paix fermement établie, à retourner l'humeur belliqueuse des Européens contre leur ennemi commun.

Les plus anciens projets d'unité de l'Europe ont pour principale motivation la lutte contre l'« infidèle ». Ce qui doit convaincre les Européens de faire taire leurs éternelles dissensions c'est l'impérieuse nécessité d'opposer un front uni à l'expansion de l'islam. La lancinante menace de l'invasion musulmane a été pendant longtemps le seul argument capable de légitimer et de promouvoir l'idée européenne¹⁴. Les auteurs de ces projets partent d'un constat qui les navre : les Européens s'épuisent dans des conflits fratricides, inconscients du danger qui les guette. Leur incapacité à instaurer une paix durable bénéficie aux infidèles qui tirent parti de leur division. Le thème de l'aveuglement des Européens à l'égard des menaces extérieures est inlassablement mobilisé par les précurseurs de la construction européenne. Selon eux, si les pays européens refusent de s'unir, c'est parce qu'ils n'ont pas encore pris conscience de leur vulnérabilité face aux avidités du reste du monde. Obnubilés par leurs incessantes querelles et par des intérêts à courte vue, ils ne perçoivent ni leur déclin ni la force croissante de leurs adversaires.

Si les premiers précurseurs de l'idée européenne ont tous pour objectif la lutte contre l'islam, ils partagent aussi un même modèle : l'Empire romain. Le souvenir de la *pax romana*

¹³ Le thème de la chute de Rome connaît actuellement un regain d'intérêt. Voir à ce sujet, B. LANÇON, *La chute de l'Empire romain. Une histoire sans fin*, Paris, Perrin, 2017 ; D. ENGELS, *Le déclin. La crise de l'Union européenne et la chute de la République romaine. Analogies historiques*, Paris, Editions du Toucan, 2013.

¹⁴ Sur le caractère obsessionnel de la menace musulmane et plus particulièrement ottomane, voir G. RICCI, *I Turchi alle porte. In una retrovia cristiana dell'Europa moderna*, Bologne, Il Mulino, 2008. ; *Id.*, *Occessione turca*, Bologne, Il Mulino, 2002.

constitue un idéal et un exemple à suivre. Pendant des siècles, la nostalgie sublimée de Rome va servir de substrat fertile aux nombreux projets d'unité de l'Europe¹⁵.

La chute de l'Empire a été un choc terrible, mais le traumatisme a été amorti par la présence de l'Eglise qui a su incarner une forme d'unité. En se convertissant au christianisme, les Barbares vont progressivement adopter la civilisation des vaincus. L'Eglise va ainsi permettre la survie de la culture gréco-latine. Durant les premiers siècles du Haut Moyen Age, cette culture trouve refuge dans les monastères et les abbayes. Les royaumes barbares qui se créent dans la partie occidentale de l'Empire font appel aux compétences du clergé pour assurer un semblant d'administration. De ce point de vue, il est révélateur que les évêchés correspondent souvent à d'anciennes circonscriptions territoriales romaines. Mais ces Etats embryonnaires font pâle figure en comparaison de la partie orientale de l'Empire où la civilisation a mieux résisté. Même si le déclin a débuté avant la disparition de l'Empire, les invasions nordiques ont provoqué une régression intellectuelle considérable. Sur un territoire jadis brillant et prospère, on enregistre un important recul culturel, démographique et économique. Un écart immense sépare désormais les deux parties de l'Empire. Alors que l'ouest du continent tire son origine du trépas de cet empire, Byzance, la « seconde Rome » en assure la continuité culturelle et politique¹⁶. De cette opposition va naître une animosité réciproque et tenace¹⁷. Les relations entre Latins et Grecs sont difficiles et marquées par une méfiance qui se

¹⁵ A ce propos, J. C. D'AMICO, *Le mythe impérial et l'allégorie de Rome. Entre Saint-Empire, papauté et commune*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2009 ; J.-L. CHABOT, « L'idée d'empire dans la représentation de la construction européenne », in TH. MENISSER (dir.), *L'idée d'empire dans la pensée politique, juridique et philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 245-262 ; A. GIARDINO, A. VAUCHEZ, *Il mito di Roma. Da Carlo Magno a Mussolini*, Rome-Bari, Laterza, 2000 ; A. VAUCHEZ, « Rome et ses mythes », in H. MULTON, C. SORREL, (dir.), *L'idée de Rome : pouvoirs, représentations, conflits*. Actes de la XII^e Université d'été d'histoire religieuse (Rome, 10-15 juillet 2003), Chambéry, Université de Savoie, 2006, pp. 9-19 ; A. MICHEL, « L'idée de Rome et l'idée d'Europe au XV^e et au XVI^e siècle », in *La conscience européenne au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Collection de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles, n°22, 1982, pp. 265-279 ; R. FOLZ, *L'idée d'Empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, Aubier, 1953.

¹⁶ Sur ce point, H. AHRWEILER, *L'idéologie politique de l'Empire byzantin*, Paris, PUF, 1975, p. 18 et 39 ; F. DVORNIK, *Early christian and byzantine political philosophy. Origins and background*, 2 vol., The Dumbarton oaks center for byzantine studies, Trustees for Harvard University, Washington, 1966.

¹⁷ Voir notamment, C. CURCIO, *Europa. Storia di un'idea*, op. cit., p. 100 et s. Voir également, A. MARIN, « Construire la faute : la perfidie de l'empereur byzantin dans les sources latines de la première croisade », *Questes*, n° 30, 2015, pp. 50-62 ; J.-C. PAYEN, « L'image du Grec dans la chronique normande : sur un passage de Raoul de Caen », in *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiéval*, Marseille, J. Laffite, 1982, pp. 267-280 Pour une approche plus nuancée de l'animosité entre Byzantins et Occidentaux, M. CARRIER, *L'autre chrétien pendant les croisades. Les Byzantins vus par les chroniqueurs du monde latin (1096-1261)*, Saabrücken, Editions universitaires européennes, 2012.

transforme rapidement en une franche hostilité. Au mépris hautain des Orientaux pour les populations jugées arriérées de l'Occident répond le dédain des Occidentaux pour la préciosité et l'hypocrisie des Byzantins. La rupture culturelle entre Orient et Occident existe donc avant l'apparition de l'islam. Elle va d'ailleurs rapidement prendre la forme d'une violente querelle religieuse. En effet, héritier de la grandeur romaine et successeur de Saint-Pierre, le pape entend imposer sa primauté sur les autres évêques. Si cette prétention est acceptée sans trop de difficulté par le clergé d'Occident, elle suscite une vive résistance de la part de l'Eglise d'Orient qui préfère se placer sous l'autorité du patriarche de Constantinople.

Cette opposition au pontife romain est largement encouragée par l'empereur de Byzance qui combat fermement les prétentions du pape. De quel droit, l'évêque d'une ville déchue située dans une contrée dévastée habitée par un peuple ignorant et fruste aurait une quelconque légitimité pour imposer son autorité à la plus noble partie de la chrétienté ? Devant ce qu'il juge être une folle outrecuidance, l'empereur Nicéphore II Phocas s'exclame en 968 : « le pape est un malotru ! Il ignore que le saint Empereur Constantin a transféré ici le sceptre, le sénat tout entier, et la milice romaine, ne laissant à Rome que vils serfs »¹⁸.

La fracture entre l'Ouest et l'Est, présente dès la chute de l'empire d'Occident, ne cessera de s'aggraver. En dépit de périodes d'accalmie ou d'ententes passagères, elle marque pour longtemps une séparation très nette entre l'Occident et l'Orient. Pendant près d'un millénaire, chrétiens de l'Ouest et Byzantins n'ont entre eux que des sujets de discorde¹⁹. Le sac de Constantinople par les reîtres de la IV^e croisade en 1204 témoigne de la violence de leurs relations. Il faudra attendre que la menace ottomane soit particulièrement forte pour que Byzantins et Latins acceptent de former un front commun face aux infidèles.

En effet, la naissance d'une nouvelle religion suivie de la conquête rapide d'un immense empire suscite la stupeur des chrétiens²⁰. L'avancée arabe s'opère d'abord vers l'Est. En 636, la Syrie, alors province byzantine, est conquise en quelques mois. A peine un an plus tard, la Mésopotamie tombe à son tour. Peu de temps après, l'Egypte et la Perse sont vaincues avec la même inquiétante facilité. Rien ne semble pouvoir arrêter cette déferlante qui va désormais se diriger vers l'ouest. En 698, la Cyrénaïque puis Carthage doivent se soumettre. En quelques

¹⁸ Cf. R. LOPEZ, *Naissance de l'Europe*, Paris, Colin, 1962, p. 65.

¹⁹ On peut observer une résurgence de cette opposition aux XIX^e et XX^e siècles à l'égard de la Russie considérée, par certains Européens de l'Ouest, comme appartenant davantage à la culture orientale qu'à celle de l'Occident. Voir à ce sujet, L. CANFORA, *La démocratie. Histoire d'une idéologie*, op. cit., p. 235 et s.

²⁰ Sur ce point, J. TOLAN, « Réactions chrétiennes aux conquêtes musulmanes. Etude comparée des auteurs chrétiens de Syrie et d'Espagne », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 44, 2001, pp. 349-367.

années, l'Afrique du nord est conquise et devient le Maghreb. En 711, le chef de guerre berbère Tarik franchit les colonnes d'Hercule qui deviendront le détroit de Djebel-Tarik, Gibraltar. L'Ibérie est incapable de s'opposer à l'invasion. L'armée arabe passe les Pyrénées et n'est arrêtée qu'à Poitiers en 732²¹. Cependant, la menace demeure. Les Arabes s'emparent de la Sicile et installent des bases de razzia sur le littoral provençal et dans le sud de l'Italie. En 846, la chrétienté apprend avec effroi que les Sarrazins ont mis à sac la basilique Saint Pierre de Rome. Celle-ci étant située en dehors des murs d'Aurélien n'a pu être défendue ; le saint-sacrement a été profané et les vases sacrés ont été emportés par les infidèles.

Les invasions arabes font disparaître pour toujours la représentation romaine du *Mare Nostrum*. Selon Robert Lopez :

« sans Mahomet, une Byzance délivrée du danger perse aurait pu reprendre les plans de reconquête de Justinien. Même à défaut d'une réunification politique, une communauté spirituelle et économique agrandie vers le Nord, mais toujours axée vers la Méditerranée, aurait pu refleurir sur le vieux tronc de la *Respublica Romana*. Cette possibilité disparut dès que Byzance fut contrainte à se retrancher militairement et commercialement dans le reste de son empire et que les rivages africains et asiatiques de la Méditerranée furent rattachés par la religion, la langue, le droit, les institutions et la manière de vivre à un ensemble culturel différent : la Communauté de l'islam ».²²

Dans le même sens, Henri Pirenne explique :

« Avec l'Islam, c'est un nouveau monde qui s'introduit sur ces rivages méditerranéens où Rome avait répandu le syncrétisme de sa civilisation. Une déchirure se fait qui durera jusqu'à nos jours. Aux bords du *Mare Nostrum* s'étendent désormais deux civilisations différentes et hostiles. Et si de nos jours l'Européenne s'est subordonnée l'Asiatique, elle ne l'a pas assimilée. La mer qui avait été jusque-là le centre de la chrétienté en devient la frontière. L'unité méditerranéenne est brisée »²³

²¹ L'importance de la bataille de Poitiers a été très surévaluée par l'historiographie du XIX^e siècle, elle constitue, néanmoins, un sérieux revers pour les Hispano-Arabs.

²² R. LOPEZ, *Naissance de l'Europe*, op. cit., p. 67

²³ H. PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne*, Paris, Alcan, 3^e éd., 1937, p. 132. Certains auteurs ont relativisé à la fois l'ampleur et la perception que les Européens de l'époque ont eu de cette « déchirure ». Cf., TH. HENTSCH, *L'Orient imaginaire. La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*, Paris, op. cit., p. 38 et s.

Malgré cette indéniable césure, que Jean-Baptiste Duroselle appelle le « cantonnement de l'Europe »²⁴, les relations commerciales n'ont jamais cessé de relier toutes les rives de la Méditerranée. Elles concernent surtout des produits de luxe et sont le fait de marins syriens, grecs, amalfitains, génois ou barcelonais. Un commerce entre musulmans et chrétiens se met progressivement en place et ne cessera de se développer²⁵. L'historien Shlomo Goitein affirme ainsi qu'aux alentours de l'an mille la Méditerranée constitue une véritable « communauté de libre-échange »²⁶. Des alliances politiques vont également se nouer comme celle conclue entre Charlemagne et Haroun al-Rachid contre Byzance et le calife de Cordoue. On peut également citer l'alliance entre Naples et les Aghlabides de Tunisie contre le prince lombard de Bénévent. De même le comte Eudes d'Aquitaine craignant autant Charles Martel que les musulmans d'Espagne décide de s'allier avec le chef berbère Munuza. Ces deux hommes pratiquent des religions différentes, mais ils ont des ennemis communs et cela suffit pour justifier leur alliance. Hélas, en 729, Munuza est tué par des soldats cordouans. Privé de son allié musulman, le comte Eudes ne parvient pas à empêcher l'annexion de l'Aquitaine par Charles Martel. Ce type d'alliance n'a rien d'exceptionnel et, en dépit des appels au *jihâd* ou à la croisade, on compte de nombreux accords tant défensifs qu'offensifs entre chrétiens et musulmans²⁷.

Nonobstant ces ententes ponctuelles, la constitution d'un empire musulman va imposer l'image d'un Occident chrétien menacé par un islam conquérant. Cette menace influe de manière décisive sur la représentation que les Européens ont d'eux-mêmes. Avec l'apparition

²⁴ J.-B. DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965, p. 51.

²⁵ Sur ce point, voir entre autres, C. PICARD, *La mer des califes. Une histoire de la Méditerranée musulmane (VII^e-XII^e siècle)*, Paris, Seuil, 2015 ; D. VALERIAN, « Amalfi e il mondo musulmano : un laboratorio per le città marinare italiane ? », *Rassegna del Centro di cultura e storia amalfitana*, vol. 39-40, 2010, pp. 199-212 ; M. BALARD, *Les Latins en Orient XI^e-XV^e siècle*, Paris, PUF, 2006 ; D. ABULAFIA, « Asia, Africa and the trade of medieval Europe », in *The Cambridge economic history of Europe*, t. II, M. POSTAN, E. MILLER (dir.), *Trade and industry in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, pp. 402-473 ; M. BALARD, « Génois et Pisans en Orient », in *Genova, Pisa e il Mediterraneo tra Due e Trecento. Per il VII Centenario della battaglia della Meloria*, Gênes, 1984, pp. 179-209 ; B. KEDAR, « Mercanti genovesi in Alessandria d'Egitto negli anni sessanta del secolo XI », *Miscellanea di studi storici*, Gênes, Bozzi, 1983, pp. 19-30 ; N. DANIEL, *The Arabs and medieval Europe*, Londres, Longman, 1975 ; A. CITARELLA, « The relations of Amalfi with the Arab World before the Crusades », *Speculum*, vol. 42, 1967, pp. 299-312.

²⁶ S. GOITEIN, *A mediterranean society. The jewish communities of the arab world as portrayed in the documents of the Cairo geniza*, Berkeley, University of California Press, 1966-1988, t. I, p. 61.

²⁷ Sur ce point, N. PLANAS, « Une culture en partage. La communication politique entre Europe et Islam aux XVI^e et XVII^e siècles », in J. DAKHLIA, W. KAISER (dir.), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe. Passages et contacts en Méditerranée*, t. II, pp. 273-310 ; G. RICCI, *Appello al Turco*, Rome, Viella, 2011 ; G. POUMAREDE, *Pour en finir avec la croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs*, Paris, PUF, 2004.

de l'islam, l'Europe cesse d'être seulement une entité géographique pour s'identifier à la chrétienté. L'Europe et l'Occident se confondent désormais avec la *Respublica Christiana*²⁸. La religion chrétienne s'impose alors comme le principal lien unissant les peuples européens. En se trouvant refoulé vers l'Occident, le christianisme finira par apparaître comme la religion de l'Europe et deviendra l'un des éléments constitutifs de la civilisation occidentale aux côtés des héritages grec et latin²⁹. Dans cette perspective, il sera important de minimiser voire de nier le relais arabo-musulman dans la transmission de la pensée grecque. Cette question génère, aujourd'hui encore, d'importantes controverses. Certains historiens défendent l'idée que l'essentiel de l'héritage grec a été transmis à l'Europe occidentale directement par Constantinople, ce qui réduit beaucoup le rôle joué par l'intermédiaire musulman. Selon eux, l'hellénisation du monde islamique, a été largement surévaluée et n'aurait été, en réalité, que très superficielle. Au surplus, elle serait, pour l'essentiel, due à des Arabes chrétiens. Dès lors la redécouverte de la pensée grecque en Europe ne serait redevable qu'à la volonté des Européens eux-mêmes³⁰. En refusant que l'hellénisme constitue un patrimoine commun de l'Occident et de l'Orient, on impose l'idée d'une irréductible différence entre les cultures chrétienne et musulmane. N'ayant rien en partage, les relations entre les fidèles des deux religions sont nécessairement placées sous le signe de l'affrontement. A l'inverse, on pourra demander à ceux qui partagent la même religion et la même culture de s'unir pour combattre l'infidèle, cet ennemi universel dont la menace doit fédérer tous les courages pour le salut de toute la chrétienté³¹. Les croisades permettent d'entretenir l'idée de l'unité de l'Europe, elles

²⁸ A ce propos, J.-B. DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, op. cit., p. 55. Voir également, D. KURZE, « La *Respublica christiana* et l'Europe médiévale », in K. MALETTE (dir.), *Imaginer l'Europe*, Paris, Belin, 1998, pp. 11-49 ; D. HAY, « Sur un problème de terminologie historique : Europe et Chrétienté », *Diogenes*, n° 17, 1957, pp. 50-62

²⁹ Sur ce processus qui s'étend sur plusieurs siècles, voir entre autres, B. DUMEZIL, *Les racines chrétiennes de l'Europe, Conversion et liberté dans les royaumes barbares V^e-VIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005 ; CH. DAWSON, *La religion et la civilisation occidentale*, Paris, Payot, 1953.

³⁰ En ce sens, voir notamment, S. GOUGUENHEIM, *Aristote au Mont-Saint-Michel, Les racines grecques de l'Europe*, Paris, Seuil, 2008 ; J. HEERS, « La fable de la transmission arabe du savoir antique », *Nouvelle revue d'histoire*, 2002, pp. 51-52. Voir défendant l'opinion opposée, R. BULLIET, *La civilisation islamo-chrétienne. Son passé, son avenir*, Paris, Flammarion, 2006. Voir également, A. DE LIBERA, « Les Latins parlent aux Latins », in PH. BÜTTGEN et al. (dir.), *Les Grecs, les Arabes et nous. Enquête sur l'islamophobie savante*, Paris, Fayard, 2009, pp. 171-207 ; G. DYE, « Les Grecs, les Arabes et les "racines" de l'Europe. Réflexions sur "l'affaire" Gouguenheim », *Revue belge de philosophie et d'histoire*, n° 87, 2009, pp. 811-835 ; G. CORM, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, Paris, La Découverte, 2005 ; J. GOODY, *L'Orient en Occident*, Paris, Seuil, 1999 ; J.-P. CHARNAY, *Les contre-orient, ou comment penser l'autre selon soi*, Paris, Sindbad, 1980 ; S. HUNKE, *Le soleil d'Allah brille sur l'Occident*, Paris, Albin Michel, 1963.

³¹ Voir sur ce point, G. GROSSEL, « Le même et l'autre, la croisade dans les *Récits d'un ménestrel de Reims* », in E. BERRIOT-SALVADORE (dir.), *La Méditerranée et ses cultures*, Paris, Cerf, 1992, pp. 31-42 ; J. FLORI, « Radiographie d'un stéréotype : la caricature de l'islam dans l'occident chrétien : sens et contre-sens », *Revue Maroc-Europe. Histoire, économies, sociétés*, n° 3, 1992, pp. 91-109 ; M. GOSMAN, « La propagande de la croisade et le rôle de la chanson de geste comme porte-parole

rapprochent l'ensemble des chrétiens dans une action commune³². Par-delà les Etats, elles éveillent un esprit de communauté d'où naîtra, selon l'expression de Michelet, « une sorte de patriotisme européen »³³.

C'est au XIV^e siècle que sont élaborés les premiers projets d'union des pays d'Europe. En 1307, Pierre Dubois (1250-1321) rédige son *De recuperatione Terre Sancte*³⁴ dans lequel il propose la création d'une instance confédérale regroupant tous les souverains européens. Ces derniers devraient renoncer à se faire la guerre et confier désormais à une juridiction internationale (que Dubois appelle le *Concile*) la résolution de leurs différends. Dubois est avant tout un fidèle serviteur de Philippe le Bel qu'il incite d'ailleurs à faire acte de candidature au trône impérial. Le roi-empereur pourrait ainsi prendre la tête d'une armée chrétienne unifiée pour se diriger vers Jérusalem et arracher le Saint-Sépulcre des griffes des mahométans. Projet bien chimérique quand on pense que quelques années plus tard la succession de Philippe le Bel va déclencher la guerre de Cent Ans ! Il y a chez Dubois une importante dose de courtoisie flagorneuse et son projet tend surtout à renforcer le prestige de la monarchie capétienne. Il estime ainsi que la direction de la confédération ne peut être confiée qu'au roi de France. La France étant le pays le plus puissant de la chrétienté, il est normal qu'elle prenne la tête de la lutte contre les infidèles³⁵. De façon révélatrice, Pierre Dubois conçoit son plan de paix perpétuelle entre les chrétiens comme un préalable à la croisade. La paix n'est souhaitée que dans la perspective d'une offensive décisive pour

d'une idéologie non-officielle », *Actes du XI^e Congrès international de la société Rencesvals*, Barcelone, Real Academia de Buenas Letras, 1990, pp. 291-306 ; N. DANIEL, *Islam and the West. The making of an image*, Edimbourg, University Press, 1960.

³² En ce sens, A. DUPRONT, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard, 1997, p. 1528 et s.

³³ J. MICHELET, *Histoire de France*, 2^e éd., Paris, Hachette, 1853, p. 258.

³⁴ Sur Pierre Dubois, T. RUYSEN, *Les sources doctrinales de l'internationalisme*, t. I, Paris, PUF, 1954, pp. 165-173 ; C. L. LANGE, *Histoire de l'internationalisme*, t. I, Kristiana, H. Aschehoug, 1919, pp. 90-108 ; R. SCHOLZ, *Die Publizistik zur Zeit Philipps des Schönen und Bonifaz VIII*, Stuttgart, F. Enke, 1903, pp. 377-381 ; E. RENAN, « Pierre Dubois », in *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1873, pp. 473-488 ; E. BOUTARIC, *La France sous Philippe le Bel. Etude sur les institutions politiques et administratives du Moyen Age*, Paris, Plon, 1861, p. 410 et s.

³⁵ En 1300, Dubois avait publié un premier ouvrage intitulé *Summaria brevis et compendiosa doctrina felicitis expeditionis et abbreviationis guerrarum ac litium regni Francorum*, il s'agissait d'un petit traité de tactique militaire qui comportait déjà certains éléments relatifs à un plan de paix pour l'Europe. Au milieu de développements parfois très confus, Dubois attribue au royaume de France un rôle prépondérant au sein de la chrétienté. Il justifie cette prééminence par le fait que les Français sont, selon lui, « les plus raisonnables des hommes ». Cette supériorité est due au fait que les Français ont la chance de naître sous une portion de la sphère céleste particulièrement propice au développement de l'intelligence.

délivrer la Terre Sainte. La paix n'a pas de valeur en soi, elle n'est qu'un moyen pour parvenir à un but supérieur et transcendant. Ce qui détourne les chrétiens de leur devoir de reconquérir Jérusalem, ce sont les conflits sans fin qu'ils se livrent entre eux. Il faut donc rediriger cette humeur belliqueuse vers un but qui serve mieux la gloire de Dieu. On pourra ainsi reconstituer l'unité de la chrétienté et permettre aux combattants de la croix d'assurer leur salut éternel. Pour promouvoir cette paix, Dubois ne compte guère sur les appels à la raison ou aux bons sentiments :

« Si la sainteté, l'enseignement et les oraisons des Saints Pères n'ont pu faire cesser les guerres entre chrétiens et tous les périls qui les accompagnent, comment le pape peut-il croire que les oraisons et l'enseignement des ministres actuels et futur de l'Eglise puissent faire cesser les guerres, les passions et les convoitises dont elles procèdent ? ».

Le projet de Dubois doit l'essentiel de son originalité au choix d'une juridiction arbitrale internationale. Selon lui une évidence s'impose : ni le pape ni l'empereur ne sont en mesure d'établir une paix durable au sein de la chrétienté. Il faut donc recourir à une autorité collégiale placée au-dessus des princes mais procédant de ces derniers. A l'inverse de nombreux auteurs de son temps, tel que Dante ou Marsile de Padoue, Pierre Dubois ne croit pas aux effets pacificateurs d'une monarchie universelle. En revanche, il est convaincu de la nécessité de créer une entité politique associant tous les chrétiens.

« Il convient de créer la paix entre tous les catholiques, ou du moins entre ceux qui obéissent à l'Eglise romaine (*Idcirco inter catholicos omnes, saltem ecclesie romane obedientes*), de façon à ce qu'ils forment une seule république, si fortement qu'elle ne se divise pas ».

Avec une remarquable acuité il comprend que l'émergence des Etats doit s'accompagner de la création d'institutions interétatiques capables de remplacer l'Empire et la papauté dans leur fonction pacificatrice. Comme l'a bien compris Bernard Voyenne c'est « parce qu'il est nationaliste que Dubois est européen. Il est encore trop proche de la chrétienté pour ne pas voir, en même temps que ce qu'il prône, ce qu'il détruit. Champion ardent de la cause nationale, il est parfaitement conscient de ce que l'on peut lui objecter. Quelle entente mettez-vous entre ces nations "souveraine" ? Quel frein proposez-vous à leurs ambitions insatiables ? C'est bien parce que Dubois est "national" qu'il sent la nécessité d'être en même temps un "inter-national" ».³⁶

Dubois rejette la suprématie du pape et de l'empereur et défend avec force la légitimité des rois. Avec un discernement qui fait de lui l'un des précurseurs de la théorie réaliste des relations internationales, il déclare :

³⁶ B. VOYENNE, *Histoire de l'idée européenne*, Paris, Payot, 1964, p. 55.

« Je ne crois pas qu'un homme sensé puisse estimer possible (*Modo non est homo sane mentis*) dans cette fin des siècles, que tout le monde soit gouverné, quant aux choses temporelles, par un seul monarque, qui dirigerait tout, et à qui tous obéiraient comme à leur supérieur ; car s'il y avait tendance de ce côté, il y aurait des guerres, des séditions, des dissensions à l'infini ; à cause de la multitude des nations, de l'éloignement et de la diversité des lieux, et de la disposition naturelle des hommes au désaccord. Il est vrai que quelques-uns ont été appelés généralement les monarques du monde ; je ne crois pas cependant que depuis que les différentes régions ont été peuplées, il y eût jamais personne à qui tous ont obéi ».

Mais tout en se faisant le champion de l'indépendance des rois, il continue de concevoir l'organisation politique idéale en termes d'unité. Il sait que la multiplication des royaumes augmente le risque de guerres et affaiblit la chrétienté. Même pour ce partisan enthousiaste des *regna*, la *pax romana* constitue encore une perspective désirable. A travers la création du *Concile des princes*, il cherche à obtenir les bienfaits d'une organisation fédérative sans remettre en cause l'autonomie des royaumes. La création d'un organe supra-étatique permet de jouir, dans un contexte pluraliste, de la paix et de la puissance de l'Empire. Il espère ainsi profiter des avantages de l'*imperium* sans devoir subir la domination d'un monarque universel. A la place de l'*imperator* et du *pontifex maximus*, un *Concile* réunissant tous les souverains d'Europe, et, à la place de la soumission de tous à un, celle de chacun à tous, c'est-à-dire aussi à soi-même. Pour éviter les guerres, les souverains doivent constituer une autorité collective capable de résoudre les conflits par l'arbitrage et éviter ainsi le recours à la force. Pierre Dubois est donc l'un des premiers à émettre l'idée que l'indépendance des Etats n'exclut pas nécessairement toute forme de subordination envers une institution supranationale. Un souverain peut décider de confier une partie de son pouvoir à un organe international à condition, toutefois, de le faire librement et de prendre une part active aux décisions adoptées par cet organe.

Après avoir refusé à l'empereur toute fonction tutélaire sur le monde chrétien, Pierre Dubois entend également cantonner l'autorité du pape au seul domaine spirituel. Il n'accorde ainsi au souverain pontife que la fonction purement honorifique de convoquer le *Concile des princes*. Il admet, cependant, que celui-ci serve éventuellement de juridiction d'appel. Les membres du *Concile* devront :

« s'entendre et décider que, à tous ceux qui diraient avoir subi des torts, justice serait faite selon les lois et coutumes des royaumes et des régions par des juges désignés au-dessus d'eux ». Ils devront également « jurer fermement de soutenir de toutes leurs forces ces pactes de paix, d'en accepter les pénalités et de les défendre avec tous les moyens en leur pouvoir ».

En bon juriste, Dubois cherche l'apaisement des querelles par l'application de règles de droit et par la mise en œuvre de procédures juridictionnelles. Conscient que l'utilisation de moyens de coercition provoquerait de fortes réticences de la part des Etats membres, il propose de résoudre les litiges par la voie de l'arbitrage et de la conciliation. Dans le même esprit, il

recommande de veiller au respect des règles processuelles destinées à garantir un traitement équitable des plaideurs. Il insiste sur la nécessaire impartialité des juges et sur l'application rigoureuse du principe du contradictoire :

« Le Concile doit statuer que des arbitres ecclésiastiques ou autres seraient désignés, des hommes prudents et experts et fidèles qui, après avoir prêté serment, éliraient trois juges parmi les prélats et trois autres pour chacune des parties, tous hommes aisés et de telles condition qu'il soit probable qu'ils ne puissent être corrompus ni par amour, ni par haine, ni par peur, ni par convoitise, ni autrement ; ils se réuniraient dans un endroit approprié et, étant assermentés de la manière la plus stricte, après qu'ils auraient reçu avant leur réunion les plaidoiries sommaires et claires de chaque partie, ils recevraient [...] les preuves et les instruments qu'ils examineraient consciencieusement. Tout témoin doit être entendu par au moins deux jurés prudents et fidèles ; les dépositions doivent être rédigées par écrit et les juges doivent veiller strictement à ce qu'aucune fraude ni aucun faux ne puisse intervenir. Si l'une des parties n'est pas satisfaite de la sentence, les juges eux-mêmes doivent renvoyer tout le procès, accompagné des sentences, devant le Siège apostolique afin qu'elles soient amendées et changées par le Souverain Pontife, si cela est juste ; sinon, elles doivent être confirmées et enregistrées dans les archives de l'Eglise pour en conserver éternellement la mémoire ».

Le désir de paix de Pierre Dubois est-il bien sincère, ne cache-t-il pas des arrière-pensées moins nobles ? Ernest Renan, l'un des premiers à redécouvrir le texte de Dubois, ne croit pas aux bonnes intentions du légiste de Philippe le Bel. Il ne voit dans ce projet de paix perpétuelle qu'une « machine de guerre » braquée contre la papauté et l'empire³⁷. Le but serait de démontrer la déchéance des deux glaives dans leur prétention au gouvernement universel ainsi que leur incapacité à défendre la chrétienté face à l'islam. Dubois montre par-là que les tensions entre les Capétiens et la papauté ne doivent pas être imputées à une quelconque irréligiosité du roi de France³⁸. Elles ne sont qu'une juste réaction aux illégitimes prétentions d'un pape outrepassant ses pouvoirs. Philippe le Bel remet en cause le pouvoir temporel du souverain pontife, mais demeure un roi « très chrétien ». Pour preuve, l'un de ses plus proches conseillers l'exhorte à prendre la tête d'une nouvelle croisade contre les infidèles. Ce sont donc désormais aux royaumes de jouer le rôle naguère assumé par le pape et l'empereur³⁹.

³⁷ E. RENAN, « Pierre Dubois légiste », *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, 1873, pp. 471-536 ; *Id.*, « Joachim de Flore et l'Evangile éternel », in *Nouvelles Etudes d'histoire religieuse*, 1884, p. 479 et s.

³⁸ A ce propos voir l'ouvrage ancien, mais toujours éclairant, J. RIVIERE, *Le problème de l'Eglise et de l'Etat au temps de Philippe le Bel. Etude de théologie positive*, Louvain-Paris, Champion, 1926.

³⁹ Sur ce point, P.-A. FORCADET, « Pierre Dubois conseiller de Philippe le Bel en matière politique et militaire », in *L'armée, la paix, la guerre*, Actes de la Journée de la société d'histoire du droit, Valladolid, J. J. de Los Mozos Touya, pp. 209-228 ; M. SAGHY, « Crusade and nationalism : Pierre Dubois, the Holy Land, and french hegemony », in Z. HUNYADI, J. LASZLOVSKY (dir.), *The Crusades and the military orders : expanding the frontiers of medieval latin Christianity*, Budapest,

Cependant, à partir du XIV^e siècle, la croisade n'est plus vraiment à l'ordre du jour. Si la délivrance des Lieux-Saints demeure un thème abordé par de nombreux auteurs et défendu par des prédicateurs exaltés, la question est, en revanche, largement délaissée par les grandes monarchies de l'époque. Il faudra attendre un événement aussi traumatisant que la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 pour que la lutte contre l'infidèle suscite, à nouveau, plusieurs appels à l'unité de l'Europe. Parmi ceux-ci deux projets retiennent plus particulièrement l'attention, car ils ont été élaborés par un roi et par un pape. En 1464, Georges de Podiebrad roi de Bohême propose la création d'une « Congrégation pour la concorde européenne ». Cette institution collégiale doit réunir des représentants de tous les pays d'Europe. Son rôle principal est d'assurer la paix parmi les peuples chrétiens. Là encore un système d'arbitrage est prévu, il est même prévu des sanctions militaires contre ceux qui refuseraient de se conformer aux décisions d'arbitrage rendue par la *Congregatio concordiae*. Dans cette perspective, Podiebrad juge indispensable la création d'une armée commune dont le commandement doit échapper aux Etats. Il affirme ainsi la nécessité d'un ordre juridique international coercitif chargé d'assurer le maintien de la paix⁴⁰. Comme chez Pierre Dubois, la paix et l'unité entre les chrétiens sont recherchées dans le seul but d'opposer une meilleure résistance face aux Turcs.

A travers ce projet, Podiebrad cherche également à soigner son image en vue d'une candidature au trône impérial. Souhaitant l'appui de Rome, il doit faire oublier son ancienne adhésion au mouvement utraquiste. En prenant l'initiative d'une coalition contre les Ottomans, il espère gagner la faveur des électeurs palatins⁴¹. Il se peut également qu'il ait cherché à proposer une alternative « laïque » aux propositions de croisade lancées par la papauté dont il souhaite contrecarrer les velléités d'ingérence en Bohême⁴². Son projet

CEU Medievalia, 2001, pp. 43-50 ; A. DIOTTI, « Pierre Dubois, *De recuperatione Terre Sancte*. Dalla "Respublica Christiana" ai primi nazionalismi e alla politica antimediterranea », *Testi medievali di interesse dantesco*, vol. 1, Florence, Olschki, 1977, p. 96 et s.

⁴⁰ J. ZOUREK, « Le projet du roi tchèque Georges Podiebrad. Le premier projet diplomatique tendant à l'organisation de la paix et de la sécurité à l'échelle européenne », *Annuaire français de droit international*, 1964, pp. 14-37.

⁴¹ En ce sens, T. RUYSEN, *Les sources doctrinales de l'internationalisme*, op. cit., p. 176.

⁴² En ce sens, M. NEJEDLY, « Le projet d'union entre pays européens conçu en Bohême dans les années 1463-1464 : un projet de croisade contre les Turcs ? », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 153^e année, n° 2, 2009, pp. 877-899 ; C. BEAUNE, « Chrétienté et Europe : le projet de Georges de Podiebrad au XV^e siècle », *Chrétiens et sociétés*, 1994, pp. 35-56. Voir également, B. GALERAN, « L'*eunomia* dans le projet politique du roi de Bohême, Georges de Podiebrad », in J. BOUINEAU (dir.), *L'environnement méditerranéen. De l'Antiquité vécue à l'Antiquité réinventée*, Paris, L'Harmattan, 2019, pp. 165-212.

d'union de l'Europe chrétienne constitue une habile « opération de communication » avant la lettre. Il tient ainsi à expliquer lui-même son intention :

« C'est pourquoi dans notre désir de voir cesser et disparaître entièrement les guerres, rapines désordres [...] nous nous sommes décidés, en toute connaissance de cause, après mûre délibération, après avoir invoqué à cet effet la grâce du Saint-Esprit, avec les conseils et accords des prélats, des princes, des grands, des nobles et de nos docteurs en droit divin et humain, à cet acte d'alliance, de paix, de fraternité et de concorde destiné à durer inébranlablement. »⁴³

Après la prise de Constantinople, la lutte contre l'infidèle devient un puissant thème fédérateur⁴⁴. S'il est peu probable que Podiebrad ait réellement cru à la possibilité d'une croisade, il ne ménage pas ses efforts pour apparaître crédible. Pour servir efficacement son ambition impériale, sa proposition d'unité de l'Europe doit être présentée et défendue comme un projet réaliste. Pour ce faire, il envoie auprès de la République de Venise, du roi de Hongrie et de Louis XI son principal conseiller, le juriste grenoblois Antoine Marini. Celui-ci est accueilli avec respect, mais le projet ne suscite guère l'enthousiasme. Louis XI refuse poliment de souscrire au projet. Il accepte, néanmoins, de conclure un traité d'alliance avec la Bohême « pour le bien commun de la chrétienté », mais repousse fermement toute idée de croisade.

⁴³ G. PODIEBRAD, « Traité d'alliance [...] pour résister au Turc », in D. DE ROUGEMONT, *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Payot, 1961, p. 66 et s.

⁴⁴ On peut citer comme exemple significatif de l'élan vers la croisade suscité par la chute de Constantinople le vœu fait par le duc de Bourgogne Philippe le Bon et ses vassaux lors du célèbre *Banquet du Faisan* donné à Lille le 17 février 1454. A la fin de ce festin, où pas moins de 48 mets ont été servis, le chevalier Olivier de la Marche se présente devant les convives déguisé en femme et monté sur un éléphant conduit par un géant « vêtu comme un Sarrasin de Grenade ». Cette scène étrange est censée représenter la menace ottomane sur la chrétienté. Un héraut d'armes présente alors au duc de Bourgogne un faisan, symbole des vertus de la chevalerie. Le duc fait aussitôt vœu de partir en croisade. Il jure de rassembler des fonds pour former une armée et une flotte. Deux mois plus tard, il part à la rencontre de l'empereur Frédéric III à la diète de Ratisbonne où doit être évoquée la question de la croisade contre les Turcs. Sur son parcours et lors de ses entrées dans les villes il est longuement acclamé par une foule enthousiaste. Cependant, l'empereur ne daigne pas se déplacer pour le recevoir. Il tente alors de s'adresser au roi de France, Charles VII, sans plus de succès. Déçu, le duc finira par renoncer à son projet. Malgré cet échec, le « vœu du Banquet du Faisan » constitue, selon certains auteurs, un exemple révélateur d'une prise de conscience européenne. Voir en ce sens, J. RICHARD, « La Bourgogne des Valois, l'idée de croisade et la défense de l'Europe », in M.-T. CARON, D. CLAUZEL (dir.), *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman*. Actes du Colloque tenu à Lille et à Arras du 21 au 24 juin 1995, Arras, Artois Presses Université, 1997, pp. 15-27 ; M.-T. CARON, « 17 février 1454 : Le Banquet du Vœu du Faisan, fête de cour et stratégies de pouvoir », *Revue du Nord*, vol. 78, n° 315, 1996, pp. 269-288.

Le projet de Podiebrad est très précis et, sur plusieurs points, il annonce certaines dispositions qui président aujourd'hui au fonctionnement des institutions européennes. Conçu sous la forme d'un traité d'alliance entre tous les pays d'Europe, le projet commence par une description très sombre de l'état de la chrétienté. La Terre Sainte est perdue, Constantinople est aux mains des musulmans et le Sultan déclare vouloir s'emparer de Rome. Les chrétiens doivent réagir avant qu'il ne soit trop tard !

« L'infidèle Mahomet a commencé par la séduction de la petite nation arabe ; on ne l'a pas arrêté à temps, et il a fini par conquérir les parties les plus riches de l'Asie et de l'Afrique ; enfin les abominables Turcs ont conquis d'abord l'Empire grec, puis un nombre de provinces chrétiennes. Il est probable que Dieu a voulu punir nos pêchés par ces grands désastres, il faut méditer sur les moyens de trouver comment le Seigneur peut être apaisé. Nous savons que nous ne pouvons rien faire de mieux à notre sainteté, qui soit plus conforme à notre intégrité, rien de plus glorieux que de nous efforcer afin qu'une véritable, pure et ferme paix, union et charité soit faite entre les chrétiens, et que la foi chrétienne soit défendue contre les abominables Turcs (*adversus immanissimum Turchum*) ».

Les chrétiens doivent « mener contre les infidèles des guerres heureuses et étendre les limites de la *Respublica christiana* ». Pour ce faire les monarchies et les républiques de l'Europe doivent s'engager :

« 1°) A maintenir entre eux une entente véritable, sincère et fraternelle, à ne pas prendre les armes les uns contre les autres, ni à les laisser prendre en leur nom, mais à se soutenir mutuellement ;

2°) A ne se porter tort ni directement, ni indirectement, mais à veiller chacun à la santé, à la vie et l'honneur de l'autre ;

3°) Si les sujets d'un des Alliés entament des hostilités contre ceux d'un autre, ils seront cités soit par leurs propres seigneurs, soit par ceux du lieu où aura eu lieu l'agression, en vue d'un châtement judiciaire (*judicialiter*), devant le « Parlement ou Consistoire » créé à cet effet par les Alliés ;

4°) Au cas où un des *Etats fédérés* serait attaqué sans provocation par une puissance étrangère à l'*Alliance*, notre *Congrégation* (*congregatio nostra*) enverra à frais communs des délégués à un endroit convenable en vue soit de faire élire des arbitres par les parties soit de les persuader de faire régler leur différend soit par des arbitres choisis soit par un juge compétent soit par le Parlement ou Consistoire désignés ci-dessus ;

5°) Au cas où la paix serait troublée entre deux puissances étrangères à l'*Alliance*, non seulement les perturbateurs ne recevront aucun appui ni asile auprès d'aucun des alliés, mais ils seront arrêtés, pris et punis en tant que violateurs de la paix générale, cette violation étant considérée comme un délit ;

6°) Il ne sera accordé protection ni délivré de sauf-conduit à quiconque se sera sciemment associé aux perturbateurs de la paix ou leur aura prêté appui, conseil ou faveur, sera exposé aux mêmes pénalités que les coupables ».

Ces premiers articles du projet sont très précis. De façon étonnamment moderne, ils font de la guerre de conquête (*debellatio*) un délit international et prescrivent à l'*Alliance* un devoir d'ingérence et d'intervention en vue du maintien de la paix. Ce qui apparaît comme un véritable pouvoir de police internationale doit s'exercer au sein de l'*Alliance*, et, chose plus remarquable encore, il pourra concerner des Etats tiers. Podiebrad entend ainsi créer un ordre juridique international doté de compétences très étendues. Dans cette perspective, il fait de la justice la condition première de la paix. Or, il observe que la notion de justice a connu au cours du temps de nombreuses altérations et qu'elle fait l'objet d'interprétations divergentes selon les pays. Il est donc indispensable d'instaurer, au sein de la *Congrégation*, une instance (*Consistoire général*) spécialement dédiée à l'élaboration d'une définition commune de la justice. A partir de cette définition, il sera possible de créer « un droit nouveau issu du sein de la nature ». Ce droit sera alors « la source de laquelle la justice se répandra comme par autant de ruisseaux ».

Si un litige oppose deux membres de l'*Alliance*, il devra être réglé par l'application des règles établies par la *Congrégation*. Ces règles seront adoptées à la majorité des voix. Elles seront mises en œuvres par le *Consistoire* qui rendra ses décisions à la même majorité. Il est significatif que le projet n'exige pas l'unanimité. On est donc très proche d'un organisme fédéral auquel les Etats doivent céder une partie de leur souveraineté⁴⁵.

Le grand humaniste italien Æneas Silvius Piccolomini⁴⁶ qui, en 1458, est élu pape sous le nom de Pie II, lance un appel désespéré à l'union des pays d'Europe. Pour la première fois la sauvegarde de la culture européenne devient l'un des objectifs de l'union. La lutte contre les Ottomans ne se fait plus uniquement pour défendre une religion, mais aussi pour empêcher l'anéantissement de la civilisation gréco-latine⁴⁷. Latiniste distingué, Piccolomini ajoute à son nom de baptême le nom du héros de Virgile. Dans sa jeunesse il écrit un roman courtois, assez leste, qu'il devra désavouer plus tard. Ses convictions humanistes, l'amènent à être l'un des premiers à condamner officiellement l'esclave des Noirs. En 1462, il adresse une lettre pastorale à l'évêque de Guinée dans laquelle il qualifie la traite des Noirs de « grand crime » (*magnum scelus*). La prise de Constantinople va avoir sur lui un effet décisif. Comme

⁴⁵ En ce sens, C. L. LANGE, *Histoire de l'internationalisme*, op. cit., p. 114.

⁴⁶ Sur Æneas Sylvius Piccolomini, L. SECCHI TARUGI (dir.), *Pio II umanista europeo*, Florence, F. Cecati, 2007 ; B. Baldi, *Pio II e le trasformazioni dell'Europa cristiana (1457-1464)*, Milan, Unicopli, 2006 ; A.-M. CORBO, *Pio II Piccolomini : un papa umanista*, Rome, Edilazio, 2002 ; E. GARIN, « Ritratto di Enea Silvio Piccolomini », in *La cultura filosofica del Rinascimento italiano*, Florence, Sansoni, 1979, pp. 38-59.

⁴⁷ Sur l'importance de l'humanisme comme élément d'une culture européenne commune, voir entre autres, E. GARIN, *L'educazione in Europa (1400-1600)*, Rome-Bari, Laterza, 1957.

beaucoup de ses contemporains, Æneas est traumatisé par la chute de Byzance. Deux mois après avoir appris la victoire turque, toujours sous le choc, il écrit une lettre enflammée à son ami Nicolas de Cues dans laquelle il exprime sa profonde tristesse à l'idée que l'un des principaux centres de la civilisation occidentale soit tombé entre les mains des barbares. Constantinople, seconde Rome, était un conservatoire du savoir des Anciens. C'est grâce à elle que la chrétienté a pu conserver les œuvres de Platon, Aristote, Thucydide et tant d'autres. Autrefois, les Barbares du Nord ont provoqué la fin de l'empire d'Occident, aujourd'hui les Ottomans, c'est-à-dire les Barbares du Sud, anéantissent l'empire d'Orient entraînant la fin définitive de l'Empire romain⁴⁸. Piccolomini craint que cela engendre un recul de civilisation comparable à celui déjà subi par l'Europe lors des invasions germaniques. Il est convaincu que la domination turque sur Byzance va tarir la source même d'où, depuis quelques années, l'Occident avait retrouvé les lumières de la pensée grecque. Il présage que les Turcs, encouragés par leur victoire, vont faire de Constantinople un poste avancé à partir duquel ils se lanceront bientôt à la conquête de toute l'Europe. Cela leur sera d'autant plus facile que les Européens ne parviennent pas à faire taire leurs divisions pour affronter leur ennemi commun :

« J'augure mal de la cause chrétienne si l'élan ennemi ne se brise sur l'entente unanime des chrétiens. Or, à considérer l'indolence de nos princes et les inimitiés qui séparent nos peuples, je crois entrevoir notre extermination. Nous sommes tous des mandataires du Turc, nous frayons tous la voie à Mehmet. Chacun voulant le pouvoir séparément, nous allons tous perdre l'Empire. Soucieux de nos intérêts personnels, nous n'avons cure de la chose publique et restons soumis à des passions privées. D'un côté le roi Alfonse et les Vénitiens, de l'autre les Florentins et les Milanais continuent de s'affronter. Les uns et les autres réclament vengeance ; les outrages infligés au Christ, peu les déplorent, nul ne les venge »⁴⁹.

Aux yeux de Piccolomini, la chute de Constantinople n'est pas qu'un désastre militaire, c'est aussi un terrible coup porté à la civilisation européenne. Civilisation qu'il identifie à la *christianitas*. Il associe, de manière étroite, les outrages subis par la foi chrétienne et les

⁴⁸ De ce point de vue, il est significatif que Piccolomini pense que les Turcs sont un peuple nordique. Cette origine expliquerait leur violence et leur cruauté. Cette idée sera développée par Jean Bodin qui dans *La méthode de l'histoire* range les Turcs parmi « les gens du Nord » qui, comme les Allemands précise-t-il, sont issus d'un « rameau de la race scythe ». Cette parenté entre les Germains et les Ottomans explique, selon Bodin, que les deux peuples soient pareillement « impétueux, guerriers, versatiles sans ruse ni astuce ». Leur caractère fruste est à l'origine de leur rapide conversion à une religion étrangère. A l'instar des Germains qui se sont facilement convertis au christianisme, « les Turcs [...] n'eurent pas aussitôt envahi l'Asie qu'ils empruntèrent la religion des Arabes ». (J. BODIN, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, Martinum Juvenem, 1566. *Id.*, *La méthode de l'histoire*, traduite et présentée par Pierre Mesnard, Paris, Les Belles Lettres, coll. Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, 2^e série, vol. 14, 1941, p. 94 et s.

⁴⁹ ÆNEAS SILVIUS PICCOLOMINI, *Lettre à Leonardo Bentivoglio*, in Y. HERSANT, F. DURAND-BOGAERT, *Europes, de l'Antiquité au XX^e siècle. Anthologie critique et commentée*, Paris, Laffont, 2000, pp. 66-67.

dommages causés à la culture classique par la conquête musulmane. Il éprouve un même sentiment fait de tristesse et de colère en pensant à la décadence de la philosophie grecque et en imaginant l'étendard du prophète flottant sur le Bosphore à la place du Labarum du Christ. Sainte-Sophie transformée en mosquée renouvelle à ses yeux les déprédations causées autrefois par les Vandales et les Huns. L'appel à l'union et à la lutte se fait au nom d'une religion, mais aussi pour défendre un patrimoine culturel commun. Selon lui, l'Eglise est garante de la civilisation européenne autant que de la foi chrétienne. Si les Ottomans s'emparent de l'Europe, ses habitants devront non seulement renoncer à leur religion, mais ils devront aussi adopter une autre culture et une autre façon de penser. Ainsi, en combattant pour le Christ, ils combattront également pour Homère et Virgile. Piccolomini rajoute un élément culturel au lien confessionnel unissant les Européens. L'humanisme du Quattrocento a favorisé l'émergence d'une nouvelle référence d'appartenance dont l'origine est antérieure au christianisme. On voit apparaître ici le thème, tant de fois ressassé par la suite, de la triple origine de l'Europe : Athènes, Rome et Jérusalem. Et cette communauté à la fois religieuse et culturelle court les pires dangers, car les Turcs sont :

« des hommes de la plus grande sauvagerie, ennemis des lettres comme de la civilité. De fait, contrairement à l'opinion de certains, ceux qu'aujourd'hui on appelle Turcs ne sont ni des Troyens ni des Perses ; ils sont issus du milieu barbares des Scythes, installés au-delà du Pont-Euxin et des monts de Géorgie, du côté de l'océan septentrional [...]. Peuple mal famé et mal connu, peuple de fornicateurs, adonné à toutes sortes de stupre, adepte de la prostitution, qui se nourrit d'aliments abominables et ne connaît ni le vin ni le blé ni le sel. [...] Ils se prosternent devant le plaisir, méprisent l'étude des lettres, se gonflent d'un incroyable orgueil. [...] Voici qu'ils éliminent tout ouvrage étranger, ces Turcs ennemis des lettres grecques et latines, pour faire de la place à leurs inepties. Maintenant qu'ils ont pris Constantinople, comment douter qu'ils ne jettent au feu tous les écrits anciens ? Pour Homère, Pindare, Ménandre et pour tous les plus célèbres poètes, ce sera ainsi une seconde mort. A présent, les philosophes grecs vont connaître l'ultime destruction. Les Latins conserveront un peu de lumière, mais je doute qu'elle brille longtemps, si d'en haut Dieu ne nous considère d'un œil plus bienveillant et n'accorde un meilleur sort à l'Empire romain ou au siège apostolique ».

Avant de devenir pape, Æneas était au service de l'empereur. En 1454, il dirige la délégation impériale à la Diète de Ratisbonne, dite « Diète turque », car convoquée pour décider d'une réaction contre l'expansion ottomane. Il s'y fait remarquer en prononçant un vibrant appel à la Guerre sainte. Mais sa véhémence ne suffit pas à convaincre les princes-électeurs. Ces derniers éprouvent de vives rancœurs à l'égard de l'Eglise qu'ils accusent de toujours trouver un bon prétexte pour pressurer la nation allemande. Il n'est donc pas question de prendre part à une croisade qui leur imposerait de lourds sacrifices pour des résultats incertains.

Devenu pape, il va faire de la lutte contre les Ottomans la grande cause de son pontificat. Son action va prendre des formes multiples et parfois surprenantes. En 1459, il demande à tous les souverains européens de le rejoindre à Mantoue pour un grand congrès destiné à organiser la riposte de la chrétienté. Ces derniers se font prier et beaucoup déclinent l'invitation. Il faut

attendre plusieurs mois avant que le congrès débute. Les quelques délégués présents hésitent et tergiversent. On parvient malgré tout à s'accorder pour une guerre de trois ans contre les Ottomans. Mais la mésentente entre les princes chrétiens empêche toutes actions concertées et le projet de reconquête est rapidement oublié. Au final, le Congrès de Mantoue est un échec et un douloureux camouflet pour Pie II. Dépit, il retourne à Rome et publie la bulle *Execrabilis* dans laquelle il blâme l'inconscience des monarques européens et leur tendance à remettre en cause l'autorité du pape et de l'empereur. Or, seule une Europe unie sous la puissance des deux glaives pourra éviter le désastre de l'invasion et de l'anéantissement⁵⁰.

N'ayant pas su se faire entendre des chrétiens, il va alors prendre une initiative pour le moins inattendue. En 1461, il écrit une lettre au sultan Mehmet II dans laquelle il l'exhorte à abjurer la religion musulmane. Il lui propose de le reconnaître comme légitime empereur d'Orient s'il consent à se convertir au catholicisme. Il se hâte de le rassurer sur le sacrement du baptême, il suffit simplement d'« un tout petit peu d'eau »⁵¹. Peine perdue ! L'échec est donc total pour ce pape capable de condamner l'esclavage des Noirs, mais dont les préjugés religieux l'empêchent d'appréhender l'identité européenne autrement qu'à travers un antagonisme irréductible. Néanmoins, Pie II a su donner un contenu élargi à la conscience européenne. Il est d'ailleurs le premier à employer l'adjectif « européen » et à appeler l'Europe « notre patrie »⁵².

Son attitude est également symptomatique du rejet de la culture arabe par l'humanisme européen. De fait, les XIV^e et XV^e siècles voient un net affaiblissement des liens culturels entre l'Orient musulman et l'Europe chrétienne⁵³. Cette fracture est accentuée par l'engouement pour l'Antiquité. Les humanistes expriment leur mépris pour tout ce qui est venu corrompre la culture classique. Les apports germaniques et arabes se trouvent ainsi mêlés dans un commun dédain. L'ancienne dichotomie civilisation-barbarie va être utilisée pour stigmatiser non plus celui qui ne parle pas la même langue, mais celui qui ne partage pas la même religion et la même culture. A travers la notion de « barbare » c'est toute une représentation mentale collective qui s'élabore face à l'altérité pensée comme une projection du mal et de la brutalité. En désignant le Turc et, plus généralement, le musulman comme un

⁵⁰ A ce propos, B. WEBER, *Lutter contre les Turcs : les formes nouvelles de la croisade pontificale au XV^e siècle*, Rome, Ecole française de Rome, 2013.

⁵¹ Sur cette lettre, L. D'ASCIA, *Il Corano e la Tiara. L'epistola a Maometto di Enea Silvio Piccolomini*, Bologne, Pendragon, 2001. Voir également, T. VIGLIANO, *Parler aux musulmans. Quatre intellectuels face à l'Islam à l'orée de la Renaissance*, Genève, Droz, 2017.

⁵² Sur ce point, J.-M. LE GALL, *Défense et illustration de la Renaissance*, Paris, PUF, 2018, p. 90 ; J.-P. BOIS, *La paix, histoire politique et militaire*, Paris, Perrin, 2012, p. 57.

⁵³ En ce sens, H. LAURENS, J. TOLAN, G. VEINSTEIN, *L'Europe et l'Islam. Quinze siècles d'histoire*, op. cit., p. 112 et s.

barbare, Pie II construit, en retour, une représentation valorisante du chrétien. En tant qu'héritier de la civilisation antique celui-ci est nécessairement l'antithèse du barbare. Le musulman devient ainsi le vecteur d'une conception positive de soi grâce au refoulement des instincts primaires hors de la chrétienté. Le désir d'agrandir son horizon à l'échelle d'une communauté religieuse et culturelle s'accompagne d'une attitude de mépris et de haine de l'autre. La surestime de soi est contrebalancée par l'abaissement d'autrui. Cette façon d'appréhender l'altérité répond à une stratégie identitaire reposant sur une majoration des différences. L'image effrayante du « barbare » sert d'outil intellectuel pour générer une réaction de défense à la fois communautaire et guerrière. Cet outil est très prisé par les humanistes de la Renaissance, car il leur permet d'établir un rapprochement entre leur époque et l'Antiquité. Comme les Grecs et les Romains avant eux, ils doivent, à leur tour, lutter contre la menace barbare. Constantinople, l'*altera Roma*, tombant, après une longue résistance, sous les coups des Turcs, reproduit le traumatisme de la chute de Rome.

Au cours de sa longue histoire, la civilisation gréco-latine a été victime de nombreuses attaques qui ont failli l'anéantir. Elle a dû faire face aux Germains qui ont causé la chute de Rome, mais dont la conversion au christianisme a permis d'éviter l'anéantissement total de la civilisation. Vainqueurs de l'empire, les Germains ont, cependant, accepté de se soumettre à la religion des vaincus. Le christianisme a ainsi sauvé la culture classique. La menace est ensuite venue du Sud avec les conquêtes arabes puis turques. Après avoir subi les déprédations des Barbares du Nord, l'Europe a dû affronter les assauts des Barbares du Sud. Or, ces derniers sont bien plus dangereux dans la mesure où agissant au nom d'une religion aux prétentions universelles leur éventuelle conversion à la foi chrétienne n'est guère envisageable. Alors que l'adoption du christianisme a permis l'assimilation des populations germaniques à une culture commune, le caractère religieux des conquêtes arabes puis ottomanes s'oppose à une telle solution. Au moment où l'Etat moderne s'impose face à la notion d'empire et où l'Europe est traversée de convulsions religieuses, les Européens ne savent plus se définir autrement que par opposition aux « barbares », aux « sauvages » ou aux infidèles⁵⁴. Autant de termes de rejet qui marquent l'affirmation d'une coïncidence entre Europe, christianisme et humanisme.

Pendant longtemps l'hostilité envers les musulmans prenait appui sur des différences religieuses et ethniques. Les Arabes étaient censés perpétuer la haine féroce qui avait jadis opposé les fils d'Isaac à ceux d'Ismaël fils bâtard d'Abraham que celui-ci dut chasser afin de préserver les intérêts de son fils légitime. Tiré de la Genèse, le récit des discordes entre les descendants d'Isaac et ceux d'Ismaël sert, dès les premières conquêtes de l'Islam, à flétrir l'envahisseur musulman comme étant issu d'une lignée impure. Plusieurs auteurs médiévaux

⁵⁴ A ce propos, D. CROUZET, « Sur le concept de barbarie au XVI^e siècle », in *La conscience européenne au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Collection de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles, n° 22, 1982, pp. 103-126.

voient dans les origines ethniques des Arabes la raison de leur hostilité à l'égard des chrétiens, les vrais héritiers d'Abraham et d'Isaac. C'est par jalousie envers cette légitimité que Mahomet a déchainé les tribus d'Arabie dans l'espoir insensé d'effacer la tâche originelle de son peuple. Les victoires remportées sur les non-musulmans devant attester que Dieu soutient désormais les fils d'Ismaël⁵⁵. A ce discours fondé sur une opposition raciale, Pie II ajoute la différence de culture et de civilisation. Les musulmans, qu'ils soient arabes ou ottomans, sont totalement étrangers à l'humanisme classique. Cela revient à les écarter d'un autre héritage, celui des Anciens, pour le réserver aux seuls Occidentaux. Cette appropriation exclusive de l'Antiquité gréco-latine permet d'affirmer la spécificité et l'unité de la culture européenne. En captant à son seul profit le prestige de la Grèce et de Rome, l'Europe renforce sa dignité et sa cohérence ; ses importantes disparités internes s'estompent grâce à l'affirmation d'une civilisation commune⁵⁶. Selon Piccolomini, l'expansion de l'islam entraîne le repli de l'hellénisme et de l'humanisme vers l'Occident qui devient leur dernier refuge. Arabes et Ottomans ne sont pas seulement les propagateurs d'une religion, ils imposent aussi une nouvelle civilisation aux populations vaincues qui doivent, à la fois, se convertir et renoncer à leur identité culturelle. L'idée d'une incompatibilité absolue entre l'islam et la pensée classique permet à l'Europe de se revendiquer comme l'unique dépositaire de la sagesse antique. Une continuité flatteuse marque ainsi l'histoire de l'Europe. L'humanisme et le rationalisme deviennent les éléments du patrimoine commun des Européens et vont être présentés comme les marques distinctives de la civilisation occidentale⁵⁷. L'opposition Orient-Occident se double d'une nouvelle polarisation entre la « modernité » et la « tradition ». La conviction que l'homme est la mesure de toute chose, qu'il possède une dignité particulière, que sa capacité de raisonnement lui permet de comprendre le monde et d'ordonner son action vers toujours plus de connaissances et de progrès⁵⁸, tels sont les fondements qui donnent force et dynamisme à la civilisation européenne lui permettant de s'imposer comme la matrice de la modernité face à un monde musulman dominé par l'obscurantisme et la stagnation. Ainsi, prend naissance l'idée selon laquelle la rationalité et l'individualisme sont des privilèges exclusifs de l'Occident.

Cette représentation d'une Europe dont la civilisation est sous la constante menace d'invasions venues d'Orient va laisser des traces profondes. On en trouve un exemple

⁵⁵ Sur ce point, J. TOLAN, *L'Europe latine et le monde arabe au Moyen Age. Cultures en conflits et en convergence*, Rennes, PUR, 2009, p. 135 et s.

⁵⁶ Sur cette tendance, J.-M. LE GALL, *Défense et illustration de la Renaissance*, op. cit., p. 116 et s.

⁵⁷ Voir s'opposant à cette idée, M. BOISARD, *L'humanisme de l'islam*, Paris, Albin Michel, 1979 ; M. BUCAILLE, *La Bible, le Coran et la science. Les Ecritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes*, Paris, Seghers, 1976.

⁵⁸ En ce sens, S. BOSSELET, *Qu'est-ce que l'Occident ? Enquête au cœur du progrès*, Paris, Mimésis, 2015, p. 59 et s.

emblématique au XIX^e siècle chez l'historien Amédée Thierry qui conclut ainsi l'ouvrage qu'il consacre à l'Empire romain :

« Tandis que la société romaine éprouvait en Occident ces transformations [les invasions germaniques], elle persistait en Orient, sous la vieille forme de l'unité impériale. Cette différence tenait au caractère des races barbares en contact avec la Romanie orientale, depuis la fin du IV^e siècle. Quand les Huns eurent balayé vers l'ouest et le midi la partie la plus intelligente des nations teutoniques, le nord-est de l'Europe ne fut plus qu'une annexe de l'Asie, le domaine incontesté d'une barbarie qui repoussait la civilisation, et que celle-ci repoussait à son tour. Constantinople eut à combattre successivement sur le Danube trois dominations asiatiques redoutables, même après les Huns : les Avars, les Hongrois et les Mongols ; tandis que le fanatisme mahométan déchaînait sur les provinces grecques d'Asie, l'Arabie, la Perse et les tributs du Turkestan. Le christianisme, attaqué en Asie par l'islamisme, en Europe par le chamanisme, s'identifia de plus en plus avec la civilisation et prolongea autour de la Rome de Constantin la durée de l'unité romaine. La part de l'empire byzantin, dans ces nobles et saintes luttes, fut la plus héroïque peut-être ; et lorsque enfin, au bout de neuf siècles de combats, il acheva de périr sous les coups d'un peuple dont les ancêtres figuraient dans les bandes d'Attila, il remit aux nations latines, dégagées alors des entraves du Moyen Âge, le dépôt des lettres et des sciences religieusement préservé ; son dernier souffle fut comme une nouvelle âme qui vint vivifier l'Occident »⁵⁹

Après les tentatives avortées de Pie II, il faut attendre plus d'un siècle pour voir apparaître un nouveau projet d'unité de l'Europe. En effet, le XVI^e siècle, secoué par la naissance du protestantisme et par les guerres de religion, est peu propice à l'alliance des peuples européens. Ce sont, toutefois, les longs conflits qui ensanglantent l'Europe à cette époque qui vont relancer l'intérêt pour les projets de paix perpétuelle. Il n'est donc pas surprenant que Sully, ministre d'Henri IV et acteur majeur de la politique internationale des années 1589-1610, conçoive l'un des plans les plus ambitieux de confédération européenne⁶⁰. C'est dans ses célèbres *Mémoires des sages et royales économies d'état domestiques, politiques et militaires d'Henri le Grand* rédigés au soir de sa vie que Sully décrit son projet. Projet qu'il préfère, pour une raison inconnue, attribuer à Henri IV lui-même. Il laisse ainsi entendre que le roi lui a confié son « Grand Dessein » à l'occasion d'instructions secrètes, d'échanges épistolaires et de conversations intimes⁶¹.

⁵⁹ A. THIERRY, *Tableau de l'Empire romain*, 7^e éd., Paris, Didier, 1876, p. 465.

⁶⁰ Le projet élaboré par Sully est celui qui a eu la notoriété la plus durable. Souvent cité comme modèle du genre, il sera loué par l'abbé de Saint-Pierre qui présente son propre projet de paix perpétuelle comme un simple « éclaircissement » du *Grand Dessein*. En 1948, lors de son célèbre discours de La Haye, Churchill voit dans le projet de Sully l'origine même de l'idée européenne.

⁶¹ A ce propos, J. R. FANLO, « Les fictions du "Grand Dessein" d'Henri IV chez Sully et chez Agrippa d'Aubigné », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 2014, pp. 181-192 ; B. BARBICHE, « Le Grand Dessein de Henri IV et de Sully. Un projet de réorganisation politique et religieuse de l'Europe au début du XVII^e siècle », in C. MENGES LE PAPE (dir.), *Face à une économie « sans foi ni loi ». Les religions et le droit*, Toulouse, Publications du Centre universitaire du Tarn-et-Garonne, 2012, pp. 113-124 ;

Quoi qu'il en soit de sa paternité, le *Grand Dessein* affiche des objectifs ambitieux : il s'agit de permettre à l'Europe de jouir d'une paix durable en mettant fin au déséquilibre géopolitique européen provoqué par l'hyperpuissance habsbourgeoise. Depuis l'accession de Charles-Quint au trône impérial, le royaume de France se trouve cerné par les possessions des Habsbourg ce qui entraîne d'incessants conflits.

Le projet de Sully vise donc à briser l'encerclement de la France en proposant une nouvelle organisation géopolitique du continent. Le *Grand Dessein* prévoit un redécoupage des frontières afin de regrouper les puissances européennes en une « République très chrétienne », sorte d'« Europe des Quinze » avant la lettre. Cette « Nouvelle Europe » se composerait de six monarchies héréditaires (France, Espagne, Grande-Bretagne, Danemark, Suède et le duché de Milan) de six puissances électives (Papauté, Venise, Empire, Pologne, Hongrie et Bohême) et de trois républiques fédératives (Helvétie, Italie et les Pays-Bas espagnols). L'élément essentiel du système est la création d'un empire allemand solidement unifié et étroitement allié à la France qui contrebalancerait les visées hégémoniques des Habsbourg. En réduisant la maison d'Autriche à ses seules possessions espagnoles on limiterait l'effet déstabilisateur que cette hyperpuissance générerait en Europe.

Le *Grand Dessein* de Sully vise également à recréer l'unité des chrétiens (catholiques, luthériens, et calvinistes). Tout en reconnaissant le caractère chimérique de cet objectif, Sully entend élaborer un projet cohérent. Il prévoit la création d'une confédération comportant un ensemble complexe d'organes représentatifs. Cette confédération sera dirigée par six conseils investis de compétences particulières, le tout contrôlé par un *Conseil général* chargé de régler les différends entre les États mais aussi entre les souverains et leurs sujets. Ainsi organisée et pacifiée, l'Europe pourra retourner son agressivité contre les Turcs toujours menaçants malgré leur défaite à Lépante. Le *Conseil général* lèvera des impôts afin de constituer une armée composée de soldats issus de tous les pays d'Europe. Il sera également compétent pour procéder au partage des conquêtes. Conquêtes qui ne peuvent manquer d'advenir tant il est évident que Dieu bénira une entreprise menée pour sa plus grande gloire. Comme Dubois, Sully souhaite la paix en Europe pour mieux lutter contre les Ottomans. La guerre contre les infidèles lui semble l'exemple parfait de la guerre juste⁶² et le meilleur dérivatif au caractère

L. AVEZOU, *Sully à travers l'histoire. Les avatars d'un mythe politique*, Paris, Ecole des Chartes, 2001, p. 440 et s. ; C. PFISTER, « Les Economies royales de Sully et le Grand Dessein de Henri IV », *Revue historique*, 1894, t. LIV, pp. 300-324, t. LV, pp. 67-82, pp. 291-302, t. LVI, pp. 39-48, pp. 304-339 ; T. KÜKELHAUS, *Der Ursprung des Planes vom ewigen Frieden in den Memoiren des Herzogs von Sully*, Berlin, Speyer und Peters, 1893 ; C. A. CORNELIUS, « Der grosse Plan Heinrichs IV. Von Frankreich », *Münchner historisches Jahrbuch*, 1866, pp. 3-89.

⁶² L'idée que la guerre sainte contre les musulmans est nécessairement une guerre juste est largement partagée à l'époque. Seul parmi les auteurs du XVII^e, Jean de Silhon réfute fermement cette opinion : J. DE SILHON, *Le ministre d'état avec le véritable usage de la politique moderne*, Paris, Toussaint du Bray, 1631, t. II, p. 48 et s.

belliqueux des Européens. La croisade est présentée comme un moyen de reporter l'antagonisme religieux en dehors de la chrétienté. Dans le même sens, le pape Clément VIII avait prêché, quelques années auparavant, une croisade commune catholiques et protestants contre la Sublime Porte. Ardant partisan de la paix entre les chrétiens, Sully n'a donc rien d'un pacifiste. Il souhaite la croisade dont il attend l'apaisement des conflits religieux en Europe :

« Il avait semblé nécessaire d'établir un tel ordre en leurs affaires communes qu'ils pussent toujours entretenir et, en effet, entretinssent, des guerres continuelles contre les infidèles, afin de pouvoir par ce moyen décharger leurs Etats de leur mauvaise humeur ».

Sully ne se fait aucune illusion, il sait que son projet a peu de chance de se réaliser, mais l'important n'est pas là ! Le *Grand Dessein* est avant tout l'œuvre d'un ancien ministre qui pendant douze années passées au service du roi a vu ses compatriotes s'entredéchirer sur des questions religieuses. Calviniste convaincu, il tend la main à ses adversaires catholiques et luthériens et leur demande, non pas d'oublier leur haine réciproque, – cela lui semble impossible – mais de rediriger cette haine vers un plus noble objectif, à savoir combattre ensemble les ennemis de Dieu. Il propose ainsi à tous les chrétiens de se reconnaître réciproquement en tant que fidèles à des confessions théologiquement et politiquement égales⁶³. Le but étant de trouver des objectifs consensuels capables de redonner une perspective unitaire à l'Europe malgré l'émergence des Etats-nations et le contexte conflictuel de l'époque. La tolérance religieuse devient alors un préalable à la relance de la croisade contre l'Empire ottoman. Afin d'éviter tout retour des hostilités, il faudra recourir à un « arbitrage perpétuel » seul moyen propre à entretenir la paix, grâce au fonctionnement d'un « Conseil général qu'on eut pu appeler le Sénat de la République chrétienne ». A ce stade, on ne peut qu'admirer l'habileté avec laquelle Sully utilise la menace turque pour ordonner, dans une même perspective, la réconciliation religieuse, l'abaissement de la maison d'Autriche et la paix perpétuelle entre les Européens, le tout en ayant comme visée, plus ou moins avouée, la mise en place des conditions favorables à la future prépondérance de la France en Europe !⁶⁴

⁶³ Il est à noter que Sully rejette l'orthodoxie en dehors de l'Europe. Selon lui cette religion tient davantage à l'Orient qu'à l'Occident. Il exprime la même idée à l'égard de la Russie qu'il estime être « composée de nations si diverses, sauvages, barbares et farouches, qu'elles s'associeraient et s'accommoderaient difficilement avec celles de notre Europe ». Voir à ce sujet, M.-L. PELUS, « Un des aspects de la naissance d'une conscience européenne : la Russie vue d'Europe occidentale au XVI^e siècle », in *La conscience européenne au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Collection de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles, n° 22, 1982, pp. 309-328.

⁶⁴ En ce sens, F. DRAUS, *Critique historique de l'idée européenne. Les précurseurs introuvables. Histoire d'une mythologie, du Moyen Age à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Guibert, 2009, p. 125 ; S. GOYARD-FABRE, *La construction de la paix, ou le travail de Sisyphe*, Paris, Vrin, 1994, p. 97 ; E. THUAU, *Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, A. Colin, p. 282 et s. Voir également, S. HERMANN DE FRANCESCHI, « La diplomatie henricienne et les ambitions françaises de suprématie temporelle sur la république chrétienne », *Histoire, économie & société*, 2004, pp. 551-585.

Ainsi, la recherche de l'unité de l'Europe a pu parfois dissimuler des arrière-pensées bien moins pacifiques. La lutte contre l'infidèle a longtemps été le seul objectif capable de fédérer les Européens. La fixation du mal dans l'altérité absolue incarnée par le musulman permet aux défenseurs de l'idée européenne d'occulter les sujets de discorde interne et de promouvoir une logique d'unité. Il faudra attendre encore longtemps avant que les préoccupations économiques et commerciales remplacent la peur de l'infidèle comme argument décisif de la construction européenne.

On doit cependant signaler la surprenante et atypique figure d'Emeric Crucé⁶⁵. Celui-ci peut, à bon droit, être considéré comme l'un des premiers défenseurs de l'universalisme. On ne sait presque rien sur lui, si ce n'est qu'il est français, catholique, peut-être moine, et qu'il enseigne plusieurs années dans un collège parisien⁶⁶. En 1623, il publie un ouvrage au titre énigmatique : *Le Nouveau Cynée*⁶⁷. Dès la préface, l'auteur nous avertit qu'il n'est pas guidé par « l'amour de son pays ou de sa religion » et que son livre contient « une police universelle, utile indifféremment à toutes nations et agréable à ceux qui ont quelque lumière de raison et sentiment d'humanité ». A l'époque, ce texte passe presque inaperçu et sombre rapidement dans un total oubli⁶⁸. *Le Nouveau Cynée* est aujourd'hui considéré comme le

⁶⁵ E. CRUCE, *Le Nouveau Cynée, ou Discours d'Estat représentant les occasions et moyens d'establisir une paix générale, et la liberté du commerce par tout le monde*, Paris, Villery, 1623.

⁶⁶ Sur Emeric Crucé, C. L. LANGE, *Histoire de l'internationalisme*, op. cit., pp. 398-433 ; P. LOUIS-LUCAS, *Un plan de paix générale et de liberté du commerce au XVII^e siècle. Le Nouveau Cynée d'Emeric Crucé*, Thèse en droit, Dijon, 1919 ; H. PAJOT, *Un rêveur de paix sous Louis XIII, Emeric Crucé, parisien*, Paris, PUF, 1924 ; M. LAZZARINO DEL GROSSO, « Utopia e storia nel "Nouveau Cynée" di Emeric Crucé », *Il Pensiero politico*, 1976, n° 9, pp. 276-332.

⁶⁷ Cynée était le conseiller du roi Pyrrhus, il avait vainement tenté de dissuader son maître de déclarer la guerre aux Romains en lui rappelant que les conflits armés ne sont jamais nécessaires mais toujours aléatoires et qu'ils peuvent renverser les trônes, alors que la paix les renforce. La mise en garde de Cynée est rapportée par Plutarque dans *Les Vies parallèles* (vie de Pyrrhus).

⁶⁸ Il sera cependant cité par Leibnitz, mais sans qu'on soit certain qu'il l'ait vraiment lu ! Leibnitz, « Observations sur le projet d'une paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre », *Œuvres*, Paris, Didot, t. IV, 1862, p. 328 : « Etant fort jeune, j'ai eu connaissance d'un livre intitulé *Le Nouveau Cynéas* dont l'auteur inconnu conseillait aux souverains de gouverner leurs Etats en paix et de faire juger leurs différends par un tribunal établi ; mais je ne saurais plus trouver ce livre et je ne me souviens plus d'aucunes particularités ». *Le Nouveau Cynée* a longtemps été un ouvrage rare et très difficile à se procurer. On doit sa redécouverte au juriste ERNEST NYS, « Notices et notes diverses, Histoire littéraire du droit international », *Revue de droit international et de législation comparée*, t. XXII, 1890, p 374 et s. Sur cette redécouverte, P. VAN DEN GUNGEN, *The hidden history of a peace « classis » : Emeric Crucé's Le Nouveau Cynée*, Londres, School of peace studies, 1980. On dispose aujourd'hui d'une réédition publiée en 2004 aux Presses Universitaires de Rennes avec une introduction de A. FENET et des notes de A. GUILLAUME et M. BOUVIER.

projet d'organisation internationale le mieux conçu et le plus novateur de son temps. Pour Crucé, ce n'est pas la hantise de l'islam qui doit pousser les Européens vers l'union, mais plutôt la recherche d'une plus grande prospérité économique. Il trouve aberrant de faire la paix pour mieux faire la guerre. Tant que les Européens ne trouveront pas d'autres raisons de s'unir que de lutter contre un adversaire ou contre une menace, ils ne parviendront à rien de durable, leur division resurgira inexorablement.

Les pays d'Europe doivent créer des institutions communes destinées à régler pacifiquement leurs différends. Ils doivent aussi et surtout faciliter les échanges économiques et le commerce. Il ne s'agit pas de faire disparaître les Etats, mais simplement de communautariser un certain nombre de compétences étatiques. Ainsi, les frontières doivent disparaître, les poids et mesures doivent être les mêmes dans toute l'Europe. Cette communautarisation doit se faire par étapes en commençant par l'économie et le commerce, puis par l'adoption d'une monnaie unique. Lorsque l'unité et la concorde seront établies en Europe, les Européens devront tendre la main aux Turcs, aux Perses, aux Ethiopiens, aux Indiens et même aux Chinois. Crucé en est convaincu, la paix en Europe sera la première étape vers la paix mondiale. La liberté du commerce rapprochera les hommes et les bienfaits du libre-échange persuaderont chacun que la paix est préférable à la guerre. L'effet pacificateur du commerce fera naître un grand élan de fraternité à partir duquel une entente durable s'établira entre tous les pays du monde. L'esprit du commerce et l'esprit guerrier étant inconciliables, il estime que le développement des échanges entraînera, à brève échéance, la disparition des conflits armés⁶⁹.

Crucé est très critique envers ceux qui se considèrent investis d'une mission divine et prétendent que « Dieu se servirait d'eux pour exterminer une puissance qu'ils appelaient injuste et tyrannique ». Il ajoute qu'il « ne faut point se flatter et dire que Dieu favorise les causes justes. Car c'est entrer trop avant au cabinet de sa providence que de s'assurer qu'il nous favorisera plutôt qu'un autre ». Cela l'amène à considérer qu'il n'existe pas de « guerre juste ». Il souhaite donc une réconciliation définitive entre chrétiens et musulmans. Celle-ci sera recherchée d'abord par la conclusion d'accords commerciaux, puis par des traités d'amitié. C'est ainsi que s'enclenchera un processus d'unité mondiale calqué sur le processus qu'aura connu l'Europe. Pour établir la paix dans le monde, Crucé rejette la solution classique de la monarchie universelle. Il propose une association internationale disposant d'une assise institutionnelle permanente et se distinguant totalement des systèmes d'alliances traditionnelles. Regroupant tous les pays du monde, elle ne sera pas dirigée contre tel ou tel ennemi désigné, mais œuvrera au bien de l'humanité tout entière indifféremment de la religion de chacun. Crucé s'oppose au concept d'« ennemis héréditaire » et pense qu'il n'y

⁶⁹ L'idée de l'effet pacificateur du commerce sera plus tard reprise et développée notamment par Montesquieu, Jacques Accarias de Sérionne, Benjamin Constant ou encore Auguste Comte. Sur ce point, R. DERATHE, « Pacifisme et industrialisme », *Annales de philosophie politique*, n° 9, 1970, pp. 56-70.

pas de rapprochements impossibles entre les peuples même lorsque ceux-ci pratiquent des religions différentes :

« Car comment est-il possible, dira quelqu'un, d'accorder des peuples qui sont si séparés de volonté et d'affection comme le Turc et le Persan, le Français et l'Espagnol, le Chinois et le Tartare, le Chrétien et le Juif ou le Mahométan ? Je dis que telles inimitiés ne sont que politiques et ne peuvent ôter la conjonction qui est et doit être entre les hommes. La distance des lieux, la séparation des domiciles n'amoindrit point la proximité du sang. Elle ne peut non plus ôter la similitude du naturel, vrai fondement d'amitié et de société humaine. Pourquoi moi qui suis français voudrais-je du mal à un Anglais et Indien ? Je ne le puis quand je considère qu'ils sont hommes comme moi, que je suis sujet comme eux à erreur et péché, et que toutes les nations sont associées par un lien naturel, et conséquemment indissoluble, qui fait qu'un homme ne peut réputer un autre étranger, si ce n'est en suivant l'opinion commune et invétérée qu'il a reçue de ses prédécesseurs. Je dirai le même pour le regard des Religions qui passionnent tant les hommes et les acharnent les uns contre les autres, si bien qu'un Chrétien quand il rencontre un Juif ou Mahométan pense être contaminé de leur aspect et s'imagine de voir un démon ; d'autre part ceux-ci et les païens ont en pareil horreur les Chrétiens [...]. Les Chrétiens blâment les Mahométans pour leurs superstitions et opinions ridicules. Ceux-ci accusent les Chrétiens de blasphèmes et impiété et n'en parlent jamais qu'avec mépris [...]. Or toutes ces Religions se fondent sur preuves, allègues leurs miracles, et chacun présume que la sienne est la meilleure. Je n'ai pas entrepris de vider ce différend. Un plus suffisant que moi y serait bien empêché. Seulement je dirai qu'elles tendent toutes à une même fin, à savoir à la reconnaissance et adoration de la divinité. Que si aucunes ne choisissent pas le bon chemin ou moyen légitime, c'est plutôt par simplicité et mauvaise instruction que par malice, et par conséquent sont plus dignes de compassion que de haine. Qu'est-il besoin de se faire la guerre pour la diversité des cérémonies ? Je ne dirai pas de Religion, vu que le principal point de celle-ci gît en l'adoration de Dieu, qui demande plutôt le cœur des hommes que le culte extérieur et les sacrifices, dont on fait tant de parades ».

Crucé part du postulat de l'unité du genre humain, dès lors la recherche de la paix ne peut s'envisager que de manière planétaire. Pour lui la paix universelle n'a rien d'une chimère, puisqu'elle a déjà existé dans l'histoire. Les hommes ont joui de ses bienfaits pendant l'Empire romain, pourquoi n'en bénéficieraient-ils pas de nouveau ? Un organe international sera établi de façon perpétuelle à Venise, ville cosmopolite et commerçante. Chaque Etat souverain y enverra un représentant. Crucé redoute qu'au sein d'une telle assemblée de délicates questions de préséance apparaissent. Il pense ménager les susceptibilités des uns et des autres en accordant la première place au pape, en réservant la seconde à « l'empereur des Turcs », la troisième à l'empereur d'Allemagne, la quatrième au roi de France, la cinquième au roi d'Espagne, quant à la sixième, il hésite entre le roi de Perse, l'empereur de Chine, le Prêtre Jean, le précop de Tartarie ou le grand-duc de Moscovie. Viendront ensuite tous les autres rois d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Ainsi composée, l'assemblée disposera de l'autorité nécessaire pour interdire le recours à la guerre et pour maintenir la paix en apportant des solutions justes et équitables aux conflits opposant les Etats membres.

Il faudra attendre très longtemps avant de retrouver une approche similaire. Ce n'est véritablement qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle que le pacifisme s'inscrira de nouveau dans une logique universelle. De ce point de vue, le célèbre projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre⁷⁰ confirme les difficultés à ancrer l'unité de l'Europe autrement que sur une altérité conflictuelle. En effet, la manière dont l'abbé de Saint-Pierre résout la question de l'admission de la Russie au sein des institutions européennes et les solutions envisagées pour les relations entre l'Europe et le monde musulman montrent qu'en plein siècle des Lumières, l'appartenance à une religion constitue toujours l'élément déterminant de l'identité européenne :

« Il me paraît convenable et même nécessaire pour la tranquillité et la sûreté de la Société en général, et de chacun des membres [de la futur Union européenne] en particulier de laisser au Tsar la liberté d'entrer dans l'Union. [...] Je sais bien que le christianisme de ses Etats est fort différent du nôtre, mais ils espèrent le Salut par Jésus-Christ ; ainsi ils sont Chrétiens. Je sais bien qu'absolument parlant les autres souverains chrétiens pourraient se passer de son suffrage, mais la Société Européenne pourrait pas se passer aisément de faire avec lui un traité de commerce et de paix perpétuelle, une alliance offensive et défensive, et de prendre sur cela toutes les sûretés possibles, afin d'épargner la dépense nécessaire pour se tenir sur ses gardes contre lui : mais à dire la vérité, ce traité sera plus sûr, et pour lui, et pour l'Union entière, quand il aura sa voix au Congrès [organe collégial exécutif de l'Union européenne], et qu'il sera regardé comme membre de l'Union. Je vais plus loin : c'est que s'il ne voulait, ni entrer dans la Société, ni faire avec elle un traité de paix perpétuelle, ni payer son contingent pour le maintien de la paix et des Chambres de commerce, ni donner toutes les mêmes sûretés que les autres membres se donnent réciproquement, il faudrait le traiter d'ennemi de la paix de l'Europe, et de perturbateur du repos public, jusqu'à ce qu'il eût signé ; mais quand tous les autres seront entrés dans l'Union, il ne se fera pas prier d'y entrer lui-même après eux ».

Sans surprise, les réticences sont encore plus fortes pour les relations entre l'Europe et les pays musulmans. Si l'union des pays d'Europe n'est plus envisagée dans un but anti-Ottoman, le fédéralisme de l'abbé de Saint-Pierre n'en conserve pas moins des frontières religieuses. La croisade est définitivement passée de mode, mais le cosmopolitisme des Lumières s'inscrit toujours dans les limites étroites du continent européen⁷¹. Renoncer à la Guerre sainte ne

⁷⁰ Abbé de SAINT-PIERRE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Utrecht, Schouten, 1713 ; *Id.*, *Projet de traité pour rendre la paix perpétuelle entre les souverains chrétiens. Proposé autrefois par Henry le Grand, roi de France. Eclairci M. l'abbé de Saint-Pierre*, Utrecht, A. Schouten, 1717. Sur l'abbé de Saint-Pierre, J.-P. BOIS, *L'abbé de Saint-Pierre : Entre classicisme et Lumières*, Paris, Champ Vallon, 2017 ; C. DORNIER, C. POULOUIN (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : Pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2011 ; A. ROBINET, « Le désir de paix au moment d'Utrecht-Rastadt », in S. GOYARD-FABRE (dir.), *L'Etat moderne. Regards sur la pensée politique de l'Europe occidentale entre 1715 et 1848*, Paris, Vrin, 2000, pp. 13-31.

⁷¹ A ce propos, J.-R. SURATTEAU, « Cosmopolitisme et patriotisme au siècle des Lumières », *Annales historiques de la Révolution française*, 1983, pp. 364-389.

signifie pas avoir abandonné ses préjugés. Tout au plus, les intérêts commerciaux incitent à concevoir les modalités d'une coexistence pacifique :

« A l'égard des Mahométans voisins de l'Europe, les Tartares, les Turcs, les Tunisiens, les Tripolitains, les Algériens et les Marocains, on m'a dit qu'il serait guère dans la bienséance de leur donner voix au Congrès : peut-être même ne l'accepteraient-ils pas ? Mais l'Union, pour entretenir la paix et le commerce avec eux, et s'exempter de se tenir armée contre eux, pourrait faire un traité avec eux, prendre toutes les mêmes sûretés, et leur accorder chacun un résident à la Ville de Paix [capitale de l'Union]. S'il refusaient un pareil traité, l'Union pourrait alors les déclarer ses ennemis, et les obliger par force à donner sûreté suffisante de la conservation de la paix »⁷².

Au XIX^e siècle, Tocqueville et Carlo Cattaneo sont les premiers à attirer l'attention sur les dangers encourus par une Europe désunie face à la montée en puissance de deux immenses empires : les Etats-Unis et la Russie. L'histoire évoluait et l'idée européenne prenait appui sur de nouvelles peurs. Au XX^e siècle, la vieille crainte de l'islam s'estompe. L'Europe trouve alors dans la domination économique des Etats-Unis un nouveau thème fédérateur. L'« impérialisme yankee » remplace la menace ottomane. Après l'Orient, c'est au tour du Nouveau Monde de servir d'épouvantail à une Europe déclinante et en perte de confiance⁷³. Les préoccupations ne sont pas uniquement économiques, elles ont aussi une dimension culturelle. De nombreux auteurs montrent que la guerre économique menée par l'Amérique s'accompagne d'une volonté d'hégémonie culturelle. La civilisation européenne axée sur les valeurs de l'esprit est désormais menacée par l'*American way of life* associé au matérialisme et au culte de l'argent⁷⁴. Andrés Suarès a été, pendant l'entre-deux-guerres, le plus véhément représentant de ce courant de pensées :

⁷² Abbé de SAINT-PIERRE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*. Corpus des œuvres de philosophie en langue française, Paris, Fayard, 1986, pp. 160-161.

⁷³ Notons toutefois qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle le phénomène du « péril jaune » a constitué une nouvelle version de la peur de l'Orient. La crainte venait cette fois de la Chine et, plus encore, du Japon. La Chine inquiétait à cause de sa nombreuse population, tandis que la croissance économique du Japon suscitait la colère des industriels européens et américains confrontés à ce qu'ils considéraient être une concurrence particulièrement déloyale à cause du pillage des technologies occidentales et des faibles coûts salariaux dont bénéficiaient les producteurs nippons. Le « péril jaune » a connu son plus fort développement après la victoire du Japon lors de la guerre russo-japonaise. Sur le « péril jaune », M. GASPARD, « Péril chinois et déclin de l'Europe. Analyses économiques en France au tournant du XX^e siècle », *Revue économique*, n° 66, 2015, pp. 933-966 ; B. DE PERTHUIS, « Le péril jaune à travers la caricature selon René Pinon », *Sociétés et représentations*, n° 27, pp. 249-265 ; F. PAVE, *Le péril jaune à la fin du XIX^e siècle. Fantasme ou réalité*, Paris, L'Harmattan, 2013.

⁷⁴ Pour des exemples, R. ARON, A. DANDIEU, *Le cancer américain*, Paris, Rieder, 1931 ; J.-L. CHASTANET, *L'oncle Shylock ou l'impérialisme américain à la conquête du monde*, Paris, Flammarion, 1927 ; O. HOMBERG, *L'impérialisme américain*, Paris, Plon, 1929 ; C. POMARET,

« Le principe européen consiste à défendre la conscience et la réalité de l'Europe contre ce qui n'est pas l'esprit, le sentiment et l'ordre européen : contre les Barbares, contre l'Asie, contre les Noirs et les Jaunes sans doute ; mais d'abord contre le nord de l'Amérique. Nier qu'il y ait des Barbares est un jeu puéril. Quels que soient les torts et les crimes même de la civilisation, les Pahouins, les nègres anthropophages, les tribus animales et communistes de la forêt équatoriale, les peuples sans géométrie, sans physique et sans lois écrites, sont des Barbares. L'Amérique du Nord semble à beaucoup l'antipode visible de toute barbarie : elle est pourtant l'espoir des Barbares, et leur modèle. Sans les ingénieurs des Etats-Unis, sans leurs commerçants et leurs machines, les peuples de l'Asie sont à jamais impuissants contre l'Europe ». [...] Le devoir et la nécessité pour l'Europe d'interdire l'Ancien Monde à la politique et à l'esprit américains, voilà le fondement et le premier usage du principe européen.

Toute la pensée, l'art, la science, la morale aussi, en ce qu'elle a de juste et de mesuré à l'individu, toute la vie présente du genre humain est une création de l'Europe seule et des riverains de la mer classique. L'esprit classique est l'esprit européen. L'esprit américain est le contraire de l'esprit classique. L'Européen véritable croit aux puissances de l'esprit, et les préfère : il y met sa prédilection et son honneur. Il les vénère, même quand il les nie. Sa faveur va plutôt aux violences guerrières qu'aux abus de la finance ; parce qu'il y a une vertu dans le courage, dans la lutte où l'on paie de sa personne et où la vie est en jeu, tandis qu'il n'y en a aucune dans les combats de la Bourse, dans les excès de la force financière, laquelle est honteusement anonyme, et la pire des violences : celle qui s'exerce sous le masque, et qui n'est jamais responsable. La finance de Wall Street peut ruiner une nation, peut la mettre à l'encan, la vendre, l'acheter, la revendre et enfin la détruire sans qu'on puisse imputer le crime à qui que ce soit, ni même citer le coupable en justice, bien loin de lui faire expier son forfait. [...].

Il suffit du pétrole, ou de n'importe quelle saleté de ce genre, pour justifier, dans l'opinion de ce peuple et de son Sénat, tous les attentats contre un pays. Et un pasteur ou deux évêques aidant, on en fera une œuvre pie. Le pétrole de l'Arizona mène au pétrole du Mexique ; celui du Mexique à celui de l'Asie, que ce soit la Chine encore indépendante, ou les pays du Caucase, qui sont plus ou moins russes ou persans. Le pétrole de Bakou finira bien par mener la finance et la politique américaine en Roumanie et en Pologne. Pourquoi pas en France, en Espagne, en Ecosse, s'il y a de l'huile minérale à Riom, à Dundee ou à Tolède ? [...] Je me sers de ce symbole, simple et facile, pour mieux marquer la différence des deux mondes. Les nations de la science, de la poésie et des dieux, réduites en esclavage par une huile ou par un minéral, rien n'est moins de l'Europe telle qu'elle a été formée par cinq ou six mille ans de culture, qui lui vient d'Athènes, de Sion, de Rome et de Paris. Le Principe européen tend à réveiller la conscience de cette culture vivante là où elle est endormie, et à l'animer encore là où elle reste vive. C'est la culture humaine, qui a créé l'esprit du genre humain. L'unité de l'Europe se fera là-dessus, et sur ce principe seulement »⁷⁵.

L'Amérique à la conquête du monde, Paris, Colin, 1931 ; E. JOHANET, *Autour du monde millionnaire*, Calmann-Levy, 1898 ; R. DE ROUSIERS, *La vie américaine*, Paris, Firmin-Didot, 1892.

⁷⁵ A. SUARES, « Vues d'Europe : le principe européen », *La Revue des vivants*, 1928, n° 8, p. 186. On retrouve les mêmes idées chez l'Allemand HERMANN VON KEYSERLING, *Analyse spectrale de l'Europe* (1928), Paris, Stock, 1930 : « La suprématie matérielle de l'Europe est évidemment finie. Elle est devenue très faible, très petite en face du Nouveau Monde. Sa position prépondérante en

Ainsi, tout au long de son histoire, l'Europe a éprouvé le besoin de se qualifier par opposition à l'autre. L'idée européenne n'a pu s'imposer qu'en dirigeant une anxiété agressive contre l'envahisseur, l'infidèle ou le concurrent économique; autant d'adversaires censés vouloir porter atteinte à sa civilisation, sa religion ou sa prospérité. C'est dans les peurs et les crises que l'Europe a trouvé les plus puissants facteurs de son unité. Au XX^e siècle, le vieux clivage Orient-Occident perd de sa force et semble, un temps, disparaître au profit d'une nouvelle opposition entre Nouveau et Ancien Monde, mais les tensions actuelles entre religions montrent que le clivage fondateur défini par Eschyle peut encore servir aux thuriféraires du « choc des civilisations ».

Orient, elle aussi, prendra bientôt fin. Peut-être le centre industriel de notre planète se transportera-t-il en Asie. L'invention est difficile, mais le singe est capable d'imitation ». Sur les inquiétudes générées par le déclin de l'Europe dans l'entre-deux-guerres, B. WESTPHAL, « Europa 25. Déclinaisons européennes d'une crise de l'esprit », in M. BOUCHARENC, C. LEROY (dir.), *1925 : l'esprit d'une époque*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2012, p. 47 et s. Voir également, P. ROGER, *L'ennemi américain. Généalogie de l'anti-américanisme français*, Paris, Seuil, 2002.